



PARIS TERRES D'ENVOL

PORTRAIT SPORTIF 5 ANS AVANT LES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES 2024



OCTOBRE 2019

Remerciements aux élus en charge des sports et aux directions des sports des villes membres de l'EPT pour leur collaboration.

Éditorial



Bruno Beschizza,
Président de Paris Terres d'Envol

Paris Terres d'Envol a la chance et l'honneur d'accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024. C'est en parfaite connaissance de cause que le Comité International Olympique a choisi Paris, la Seine-Saint-Denis et en particulier notre territoire pour cela. Nous possédons en effet de grands atouts qui méritent d'être mis en avant. Des atouts sur lesquels nous comptons nous appuyer pour faire vivre les Jeux, des atouts que les Jeux peuvent venir renforcer.

Notre première richesse, ce sont nos habitants, nos associations et les différents acteurs qui agissent sur notre territoire. Paris Terres d'Envol compte de nombreux jeunes. La diversité culturelle est très forte. Le tissu associatif est riche et impliqué : plus de 1.800 associations, dont une bonne part d'associations sportives. Et malgré une carence en équipements sportifs, notre territoire s'illustre régulièrement par des médaillés sportifs aux différentes compétitions nationales et internationales, et compte de grandes figures du sport.

Avec deux aéroports internationaux, Paris-Charles de Gaulle (2e aéroport européen et 9e mondial en passagers et en fret) et Paris-Le Bourget (1er aéroport d'affaires européen, 5e mondial), deux parcs des expositions d'envergure internationale, Paris Nord Villepinte et Paris Le Bourget, ainsi qu'un important pôle hôtelier, notre territoire est devenu la véritable porte d'entrée du monde en France et en Île-de-France.

Demain, l'arrivée des lignes 15, 16 et 17 du Grand Paris Express, la revitalisation de la friche PSA (Val Francilia), le parc d'activités AeroliansParis, le projet Sevran Terre d'Avenir et 6 grands projets de rénovation urbaine vont changer la vie quotidienne des habitants et conforter le développement du territoire.

Pôle d'excellence aéronautique, en tourisme d'affaires mais aussi logistique, notre territoire constitue un important bassin de près de 140.000 emplois et fait preuve d'une forte vitalité économique avec plus de 16.000 entreprises, en grande partie des TPE-PME.

L'organisation et l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 revêt une importance particulière pour Paris Terres d'Envol : cet événement va permettre une formidable mise en lumière de nos politiques publiques et de nos projets d'avenir.

Paris Terres d'Envol est d'ores et déjà une terre d'accueil, nous devons en faire une « Terre de Jeux » pour 2024 !

Éditorial



Séverine Levé,
Vice-Présidente de Paris Terres d'Envol en charge
des JOP 2024

Si nos atouts sont importants pour faire vivre les Jeux en 2024, nos attentes sont fortes. Au-delà de l'événement mondial, nous souhaitons que les Jeux puissent bénéficier à tous les acteurs du Territoire, de manière durable. C'est ce que nous appelons notre mission Héritage.

Accueillir les Jeux en 2024, c'est une opportunité pour favoriser l'accès à l'emploi et à la qualification. Aujourd'hui, plus d'un habitant sur trois réside dans un des 14 quartiers prioritaires que compte le territoire. Et notre jeunesse est particulièrement exposée avec un taux de chômage encore trop important dans certains quartiers. La construction de notre Héritage a ainsi commencé par la signature d'une charte d'emploi et de développement territorial signée en juillet 2018 avec la SOLIDEO. Les futurs marchés des chantiers des Jeux bénéficieront donc d'une clause d'insertion pour les publics éloignés de l'emploi. Elle vise également à garantir l'accès des TPE/PME ou encore aux acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire à la commande publique.

Accueillir les Jeux en 2024, c'est aussi permettre la requalification de l'ex RN2 en une voie pacifiée, de construire une passerelle au-dessus de l'A1 pour faire le lien entre Dugny et Le Bourget, avec des modes de déplacements actifs et en transport en commun. C'est, à la fin de l'événement, transformer le Village des Médias pour laisser en Héritage un quartier mixte de 1300 logements.

Accueillir les Jeux en 2024, c'est une occasion unique de questionner la place du sport et des activités sportives pour participer au mieux-être et au mieux vivre ensemble de nos habitants. Une occasion unique de s'appuyer sur le sport pour permettre des avancées sociétales plus larges.

Pour réussir cette Mission Héritage, nous avons le devoir de nous coordonner avec nos partenaires pour que l'impact des Jeux puisse bénéficier à l'ensemble des 8 communes avant, pendant et après 2024. Pour ce faire, nous avons créé un Comité Héritage pour mobiliser les acteurs publics et privés, les associations et les habitants du territoire. C'est un lieu d'information sur l'organisation des JOP, un espace de partage et de réflexion en vue de construire notre Héritage commun.

Nous avons aussi besoin de mieux connaître notre territoire sous l'angle sportif. C'est pourquoi nous avons demandé à l'observatoire du sport en Île-de-France, l'IRDS, de réaliser le « portrait sportif de Paris Terres d'Envol, 5 ans avant les Jeux ».

Éditorial



**Tony Estanguet,
Président de Paris 2024**

La question de l'héritage des Jeux était au cœur de la candidature de Paris 2024. Elle occupe aujourd'hui une place de premier plan dans la stratégie Impact & Héritage que Paris 2024 co-construit au quotidien avec tous les acteurs, notamment avec la mission JOP Paris 2024 de Paris Terres d'Envol, dont je salue la création et l'action, ainsi qu'avec le Comité Héritage 2024.

Très vite, l'activité physique et sportive s'est imposée avec évidence comme une ambition prioritaire et partagée : Paris 2024 a la conviction que le sport change les vies et l'ambition de partager les bienfaits du sport avec le plus grand nombre, notamment avec les personnes les plus éloignées de la pratique.

Si le projet de Paris 2024 est résolument national, les territoires de la Seine-Saint-Denis, compte tenu de leur rôle majeur dans l'organisation des Jeux, y occupent une place naturellement singulière.

Dans ce contexte, le « portrait sportif de Paris Terres d'Envol, 5 ans avant les Jeux » réalisé par l'Institut Régional de Développement du Sport à la demande de Paris Terres d'Envol est un formidable outil d'information, d'aide à la décision et de pilotage.

Ce portrait nous renseigne très utilement sur les forces et les atouts nombreux de Paris Terres d'Envol, notamment le dynamisme de sa jeunesse, dont les taux de pratique sont prometteurs, ainsi que l'implantation du haut niveau.

Il nous éclaire également sur les marges de progrès dont nous disposons collectivement, en particulier pour soutenir la pratique féminine, la pratique des actifs au travail, celle des personnes en situation de handicap et celle des seniors.

Le portrait sportif souligne que nous y parviendrons en dépassant les contraintes d'hier, par exemple en réinventant la place de l'espace public et des mobilités actives. Il met en lumière le rôle des clubs sportifs pour accompagner les nouveaux usages ainsi que l'importance de la concertation avec les usagers.

Ces éclairages sont autant d'orientations de travail très utiles pour Paris 2024, qui se tient durablement aux côtés de tous les acteurs du territoire de Paris Terres d'Envol pour faire progresser la place du sport.

Enfin, le portrait nous fournit un outil de mesure précieux pour évaluer les effets de nos actions durant les prochaines années. L'évaluation régulière des résultats de notre stratégie est un gage de crédibilité et d'efficacité. A ce titre également, ce portrait sportif constitue une contribution utile à notre démarche collective.

J'adresse les félicitations et remerciements de Paris 2024 à ses auteurs ainsi qu'à Paris Terres d'Envol. Si Paris 2024 est un formidable levier de développement des territoires, c'est avant tout grâce aux acteurs mobilisés pour faire bouger les lignes : élus, dirigeants de clubs, pratiquants d'aujourd'hui et de demain, citoyens. Ce portrait est un atout majeur entre nos mains pour que le sport change des vies.

Ensemble, à nous de jouer !

Sommaire

Introduction	9
La pratique sportive des 15 ans et plus	11
La pratique sportive régulière	12
La pratique sportive encadrée régulière	13
La pratique sportive auto-organisée régulière	14
Les principales disciplines pratiquées régulièrement.....	15
Les temps et lieux de la pratique régulière.....	15
Les personnes qui ne pratiquent aucune activité.....	16
La pratique licenciée	17
Ensemble des licences	18
Les disciplines olympiques	19
Les disciplines non olympiques	20
Les fédérations multisports	21
Les fédérations scolaires	22
Le handisport	23
Le sport adapté	23
La pratique licenciée selon l'âge.....	24
Les sites, équipements et projets structurants	25
Les sites et équipements sportifs structurants.....	26
Les projets structurants.....	27
Les équipements sportifs	29
L'ensemble des équipements sportifs.....	30
Les piscines	31
Les courts de tennis.....	32
Les terrains de grands jeux.....	33
Les équipements d'athlétisme	34
Les salles multisports.....	35
Les salles spécialisées dans un sport individuel.....	36
Les équipements de sport de raquette (hors tennis)	37
Les équipements de forme, de force et de santé.....	38
Les salles de combat	39
Les structures artificielles d'escalade	40
Les terrains extérieurs de petits jeux collectifs	41
Les skate-parks.....	42
Les boulodromes	43
Les équipements équestres.....	44

Les pas de tir	45
Les équipements dans les établissements scolaires	46
Aménagement/cadre de vie et pratique sportive	47
Les sentiers de randonnée	48
Les aménagements cyclables.....	49
Les parcours de course à pied.....	50
Les trames vertes et bleues.....	51
Le haut niveau.....	53
Les sportifs inscrits sur liste ministérielle	54
Nombre de sportifs de haut-niveau par habitant et localisation	54
Les sportifs « Génération Jeux »	54
Les structures de haut-niveau.....	55
Le haut-niveau et les sections sportives par discipline	55
Zoom sur.....	57
La pratique sportive régulière des femmes.....	58
La pratique licenciée des femmes	59
Les licences dans les quartiers en politique de la ville	60
Les équipements sportifs dans les quartiers en politique de la ville	61
Les données de cadrage	63
Mode d'occupation du sol	64
Transports.....	64
Densité de population	65
Indice de jeunesse	65
Evolution de la population.....	66
Projection de population en 2035	66
Niveau de vie médian	67
Potentiel fiscal.....	67
Synthèse	69

Introduction

Paris Terres d'Envol, Etablissement Public Territorial (EPT) créé le 1^{er} janvier 2016 dans le cadre de la Métropole du Grand Paris (loi NOTRe) est situé dans le département de Seine-Saint-Denis. Il compte 357 568 habitants¹ répartis sur les huit communes membres : Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Bourget, Le Blanc-Mesnil, Tremblay-en-France, Sevran et Villepinte.

Ce territoire présente des enjeux majeurs en matière de sport à court et moyen termes. Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 (JOP), il a été retenu pour accueillir le « Cluster des médias » composé du village des médias (Dugny), du centre principal des médias (Le Bourget) pour permettre aux quelques 20.000 journalistes du monde entier de retransmettre l'événement, et deux sites de compétition (volleyball, tir). Le centre aquatique du quartier Balagny à Aulnay-sous-Bois (ouverture prévue à l'été 2020) a lui été retenu comme un des trois centres officiels d'entraînement de la natation pour les Jeux. D'autres sites d'entraînement et de préparation à destination des délégations participants aux Jeux pourraient également se situer au sein de l'EPT.

Par ailleurs, une aréna d'environ 7500 places (assis debout) portée par l'EPT est en projet à Tremblay-en-France, au cœur de la ZAC AeroliansParis, en bordure de l'Aéroport Paris-Charles de Gaulle. Plus qu'un projet sportif ce grand équipement se veut aussi une locomotive économique du nord de la Seine-Saint-Denis. Enfin, d'autres projets d'équipements structurants du territoire sont en cours au sein des communes comme la maison des arts martiaux au Blanc-Mesnil, avec 1600 m² de tatamis, conçu pour l'entraînement et la compétition de haut niveau (ouverture prévue courant 2019) ou encore la vague artificielle du Grand Paris à Sevran.

Paris Terres d'Envol se prépare à l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques et fait en sorte que le territoire s'approprie ce méga événement mondial avec pour ambition de bâtir un héritage sociétal et sportif qui soit significatif et durable. Pour cela une mission JOP 2024 a été mise en place au sein de l'Etablissement Public. Elle a pour rôle d'animer et mobiliser largement en amont de la tenue des Jeux les différents acteurs du territoire, dont le tissu associatif et les habitants. Un comité « héritage 2024 » est ainsi mis en place

pour préparer et construire cette démarche partenariale dès 2019.

Pour ce qui concerne l'héritage sportif, il est important pour le territoire d'être en concordance avec les ambitions portées par le comité d'organisation Paris 2024 en particulier sur le volet « Héritage et Durabilité ». Paris 2024 a ainsi pour objectif de bâtir un nouveau modèle de Jeux, exemplaires, durables, solidaires et attractifs. Il entend aussi profiter de l'opportunité unique des Jeux pour que le sport change des vies et contribue à une société plus active, inclusive et tournée vers l'autre². L'ambition portée par le gouvernement et la Présidence de la République est de faire de la France une vraie nation sportive³ avec l'objectif de gagner 3 millions de pratiquants supplémentaires d'ici 2022⁴.

Pour atteindre ces objectifs au plan national comme au plan local, il convient de mettre en œuvre une politique offensive de longue haleine qui tienne compte des attentes et contraintes de la population au-delà de l'effet incitatif des grands événements et de l'augmentation de l'offre en équipements.

Cela nécessite d'avoir une compréhension fine des freins à l'activité sportive chez les personnes qui en sont aujourd'hui les plus éloignées et que l'on retrouve dans diverses parties de la population. Il s'agit surtout de certaines catégories de femmes, de seniors, de personnes handicapées ou bien souffrant de maladies chroniques, de certains jeunes dont ceux issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Il convient de s'appuyer sur l'ensemble des structures porteuses d'une offre : établissements scolaires, universités, entreprises, collectivités et bien sûr les structures associatives au-delà des clubs unisports olympiques (associations scolaires, multisports...), mais aussi aménager l'espace public de manière à favoriser les lieux propices au développement des pratiques sportives autonomes ainsi que les mobilités actives.

Et pour s'appuyer sur des bases solides, Paris Terres d'Envol a souhaité disposer d'un état des lieux territorial afin d'identifier les points forts et les marges de progrès pour le développement du sport et des activités physiques.

Pour réaliser ce portrait, l'EPT a missionné l'Institut Régional de Développement du Sport (IRDS) qui est

¹ Insee, recensement de la population 2015.

² Extrait de la stratégie « Héritage et Durabilité » de Paris 2024

³ Discours du Président de la République adressé aux acteurs de la candidature de Paris aux JOP 2024, le 15 septembre 2017

⁴ Déclaration de la ministre des sports sur la politique et la pratique du sport à Marseille, le 13 juillet 2018.

un département de L'Institut Paris Region (ex IAU-IDF), créé en 2007. Son champ d'étude est essentiellement axé sur la connaissance des pratiques sportives des Franciliens, sur l'offre d'équipements sportifs sur le territoire régional, sur l'ensemble des questions concernant l'action des acteurs concernés par le développement du sport (clubs et associations, collectivités, administrations, entreprises...) ainsi que sur l'économie du sport.

La démarche proposée pour réaliser le portrait combine deux approches. Une approche quantitative tout d'abord avec une étude des données suivantes :

- La pratique sportive sur le territoire à partir du dispositif d'enquête de l'IRDS,
- La pratique licenciée et les clubs à partir du recensement des licences sportives de l'INJEP-MEDES⁵,
- Les équipements sportifs à partir du Recensement des équipements sportifs de l'INJEP-MEDES mais aussi les sites de plein air, les équipements remarquables et les principaux projets...
- Le haut niveau à partir des données du Ministère des sports et des comités sportifs départementaux,
- Des données de cadrage sur le territoire à partir des données de L'Institut Paris Région, de la DGCL⁶ et de l'INSEE⁷.

Ainsi, les différents indicateurs obtenus pour le territoire pourront être comparés à ceux observés à

l'échelle du département, de la métropole du Grand Paris et de la région Île-de-France. C'est une démarche originale de l'EPT qui va permettre de le situer finement dans son environnement mais aussi de suivre l'évolution de certains de ces indicateurs dans le temps.

Cette approche quantitative est augmentée d'une approche qualitative qui s'appuie sur des entretiens réalisés avec les élus et directions des sports des huit communes. Cela a permis une confrontation des données quantitatives avec la réalité du terrain et de les corriger le cas échéant. Cela a également permis d'obtenir des compléments d'informations sur les données non visibles statistiquement, d'avoir des explications sur des données observées et enfin de mieux connaître les projets en cours.

La série de données statistiques, de cartographies et de graphiques sont présentées par thématiques dans le document. Elle comporte systématiquement les sources des données produites ainsi que les échelles de comparaison territoriales. Enfin, chaque page est commentée dans une rubrique « l'essentiel ». Pour finir, une synthèse reprend les principaux éléments de l'étude et met en perspective les principaux enjeux et pistes d'action au regard des spécificités du territoire, de ses contraintes et opportunités.

Le « **portrait sportif de Paris Terres d'Envol, 5 ans avant les Jeux** » a donc vocation à être un outil de travail, de dialogue et de communication nécessaire afin d'ajuster au mieux, avec l'ensemble des partenaires, le dispositif héritage 2024 de Paris Terres d'Envol.

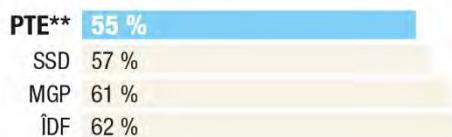
⁵ Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), Mission enquêtes, données et études statistiques (MEDES)

⁶ Direction générale des collectivités locales (DGCL)

⁷ Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)

La pratique sportive des 15 ans et plus

La pratique sportive* régulière des 15 ans et plus... (au moins 1 fois/semaine)



... selon le profil de la personne

Hommes



Femmes



15-34 ans



35-54 ans



55 ans et plus



Employés / ouvriers



Cadres / Prof intermédiaires



L'essentiel

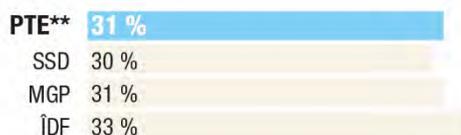


- Des marges de progrès pour le développement des pratiques sportives sur le territoire, notamment auprès des 35-54 ans
- La pratique des 15-34 ans un atout pour le territoire

* Pratique sportive dans son ensemble, en club ou en-dehors, avec ou sans licence, compétitive ou non
 ** PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

La pratique sportive encadrée* régulière des 15 ans et plus...

(au moins 1 fois/semaine)



... selon le profil de la personne

Hommes



Femmes



15-34 ans



35-54 ans



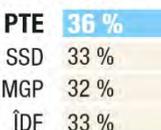
55 ans et plus



Employés / ouvriers



Cadres / Prof intermédiaires



L'essentiel

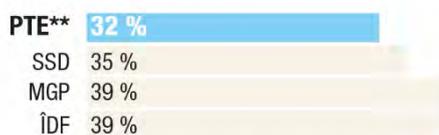


- Un taux de pratique encadrée similaire à celui des autres territoires, élevé auprès des 15-34 ans mais faible pour les 35-54 ans
- Un potentiel de développement de la pratique encadrée pour tous les publics

* Pratique sportive dans un club ou une association sportive, avec une licence, avec un coach/moniteur...
** PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; ID : Île-de-France

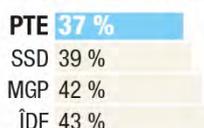
La pratique sportive auto-organisée* régulière des 15 ans et plus...

(au moins 1 fois/semaine)



... selon le profil de la personne

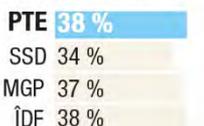
Hommes



Femmes



15-34 ans



35-54 ans



55 ans et plus



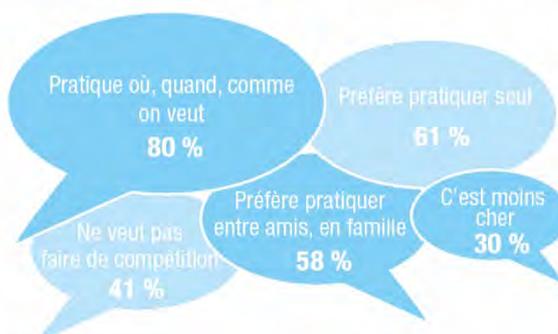
Employés / ouvriers



Cadres / Prof intermédiaires



Les raisons de la pratique auto-organisée (% des pratiquants auto-organisés réguliers)



L'essentiel



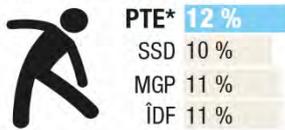
- Une pratique sportive auto-organisée aussi importante que la pratique encadrée, faible auprès des 35-54 ans
- Une pratique plus «libre» : faire son sport où, quand et comme on veut
- La pratique entre amis, en famille une motivation propre au territoire (58 % vs 50 % ailleurs)

* Pratique sportive sans licence, en-dehors d'une association sportive et en-dehors de tout encadrement (coach, moniteur)

** PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; ÎDF : Île-de-France

Les principales disciplines pratiquées régulièrement (au moins 1 fois/semaine)

Gym/fitness



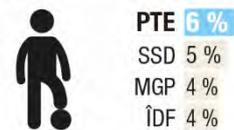
Marche



Course à pied



Football



Vélo



Musculation



L'essentiel

- Une pratique importante d'activités de forme et bien être (gym/fitness/musculation)
- Un potentiel de développement de la marche et du vélo sur le territoire

* PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
pictogrammes © 123rf/leremy
Source : IRDS, enquête sur les pratiques sportives des Franciliens



Les temps et lieux de la pratique régulière (% des personnes qui pratiquent au moins 1 fois/semaine)



68 %
à proximité du domicile

16 min

en moyenne pour se rendre sur le lieu de pratique

52 %

dans une installation sportive

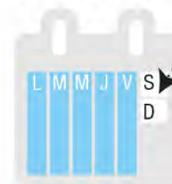
45 %

dans l'espace public

34 %

en milieu naturel

79 % pratiquent
en **semaine**
généralement
en **soirée**



58 %
pratiquent
le **we**



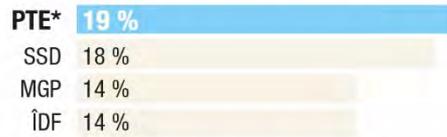
L'essentiel

- Une pratique sportive le soir en semaine, à proximité du domicile
- Des modalités de pratique semblables à celles observées sur les autres territoires
- Mais une pratique en milieu naturel moins importante (34 % vs 45 % ailleurs)

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
Source : IRDS, enquête sur les pratiques sportives des Franciliens



Les personnes qui ne pratiquent aucune activité sportive...



... selon le profil de la personne

Hommes



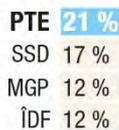
Femmes



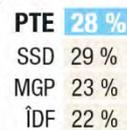
15-34 ans



35-54 ans



55 ans et plus



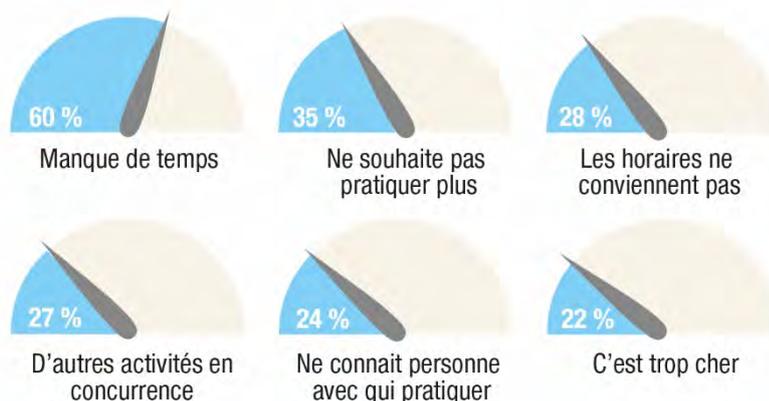
Employés / ouvriers



Cadres / Prof intermédiaires



Les freins à la pratique (% des peu pratiquants)



L'essentiel



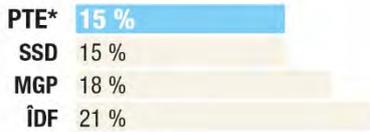
- Un potentiel de développement de l'accès à la pratique pour les femmes et les 35-54 ans
- Le manque de temps : un obstacle à la pratique à Paris Terres d'Envol comme ailleurs
- Mais moins d'activités en concurrence sur le territoire (27 % vs 38 % ailleurs)
- L'absence de lien social, un frein à la pratique spécifique au territoire (24 % vs 18 % ailleurs)

* PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

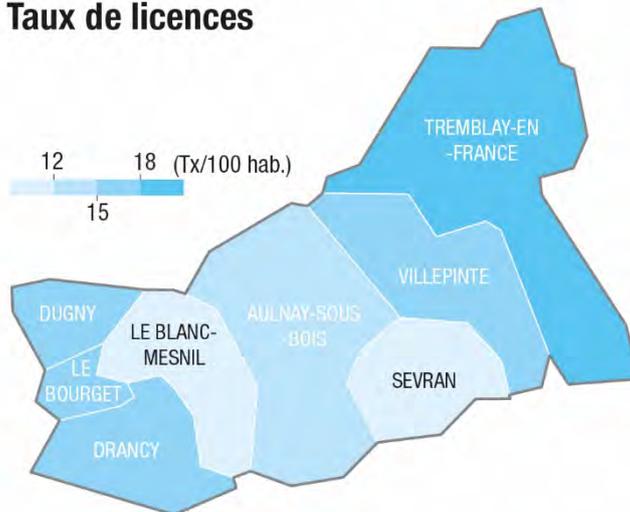
La pratique licenciée

Ensemble des licences

Taux de licences



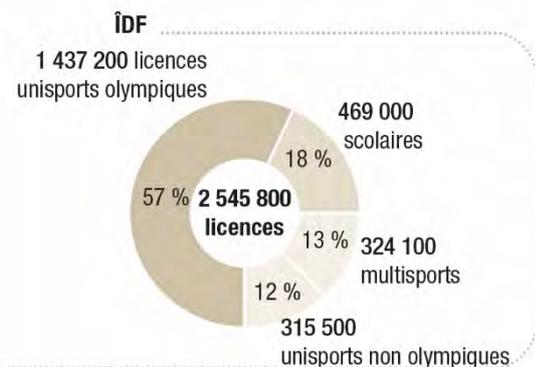
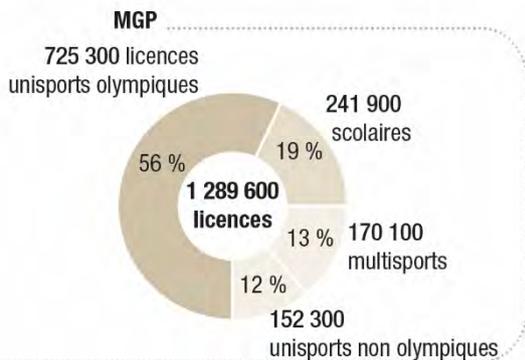
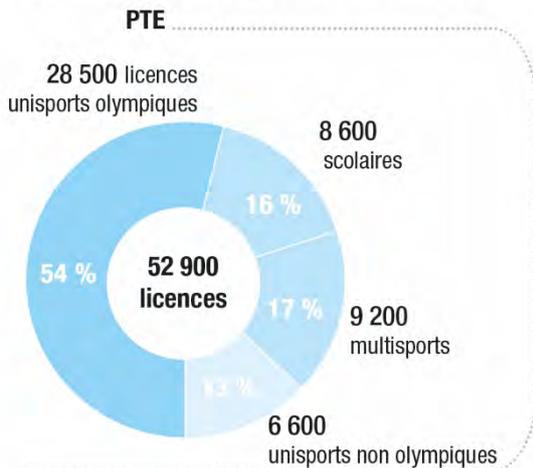
Taux de licences



Part des femmes



Répartition par type de licences



L'essentiel

- Un potentiel de développement de la pratique licenciée
- Une pratique féminine aussi importante qu'ailleurs
- Une majorité de licences olympiques, comme sur le reste du territoire francilien

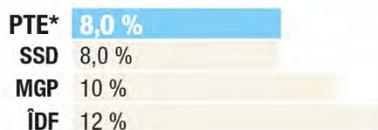
* PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
Source : INJEP-MEDES / recensement des licences sportives - 2016

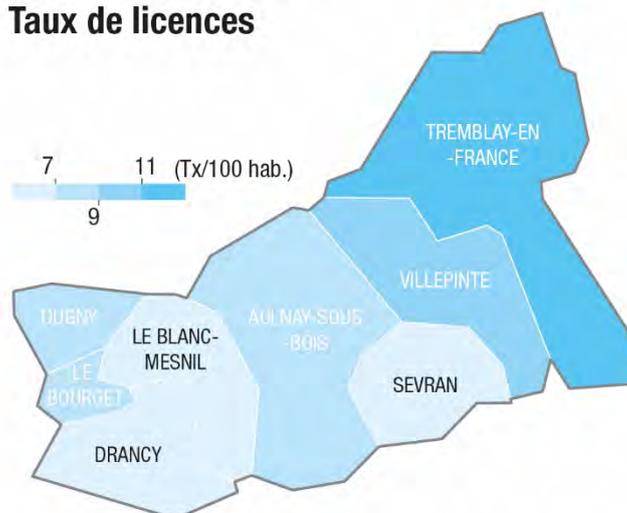


Les disciplines olympiques

Taux de licences



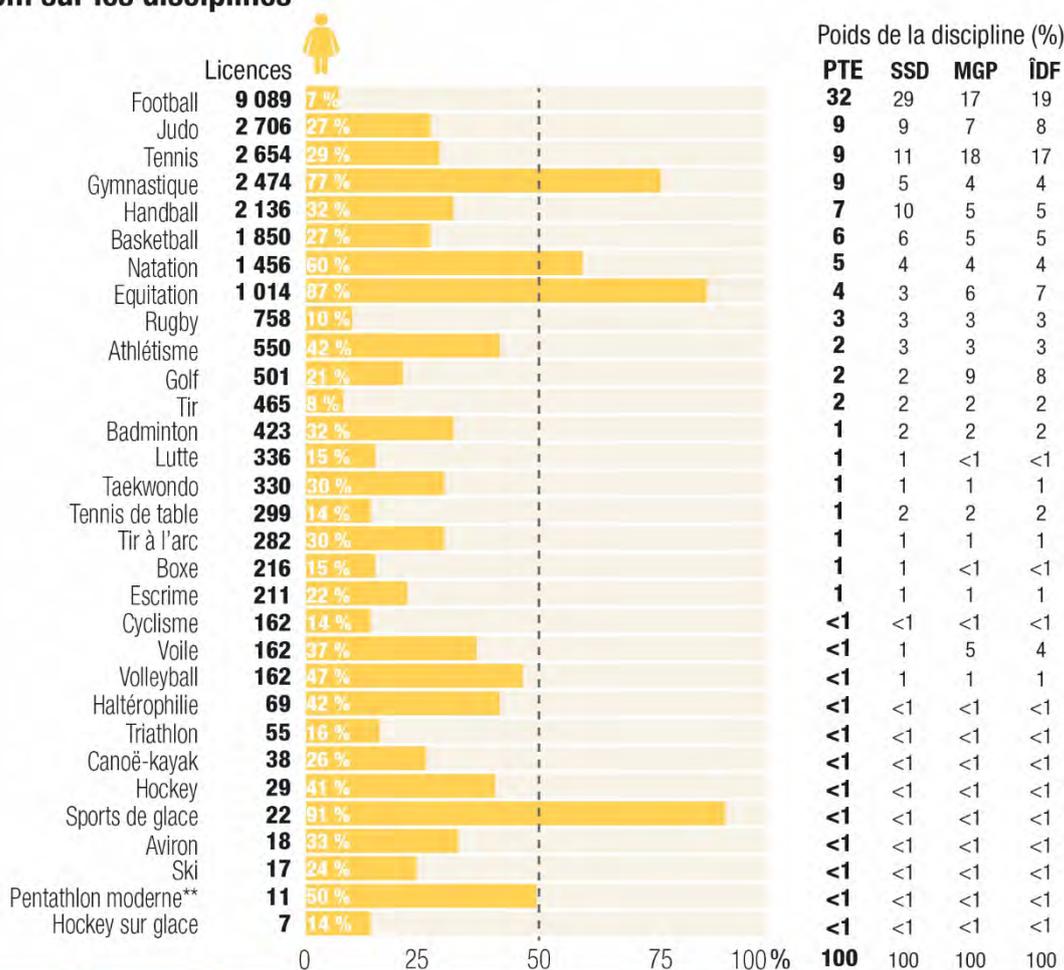
Taux de licences



Part des femmes



Zoom sur les disciplines



L'essentiel

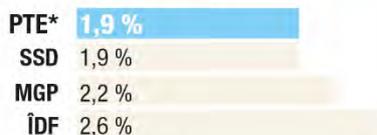


- Un potentiel de développement des licences olympiques
- Une part des femmes similaire aux autres territoires
- Le football loin devant, la gymnastique une spécificité du territoire

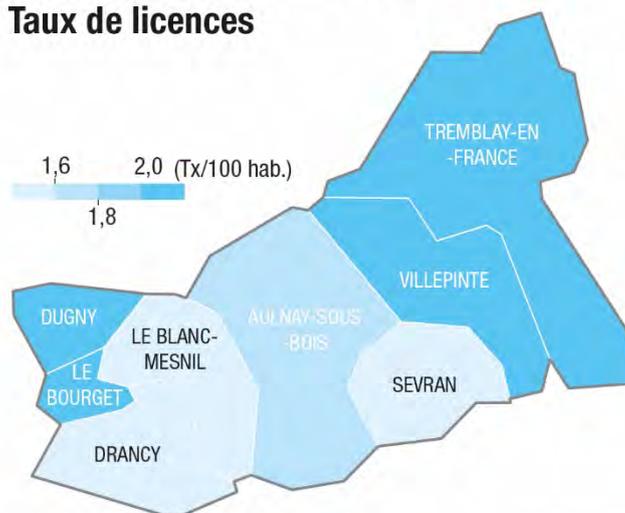
* PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France
 ** Données de l'année 2015

Les disciplines non olympiques

Taux de licences



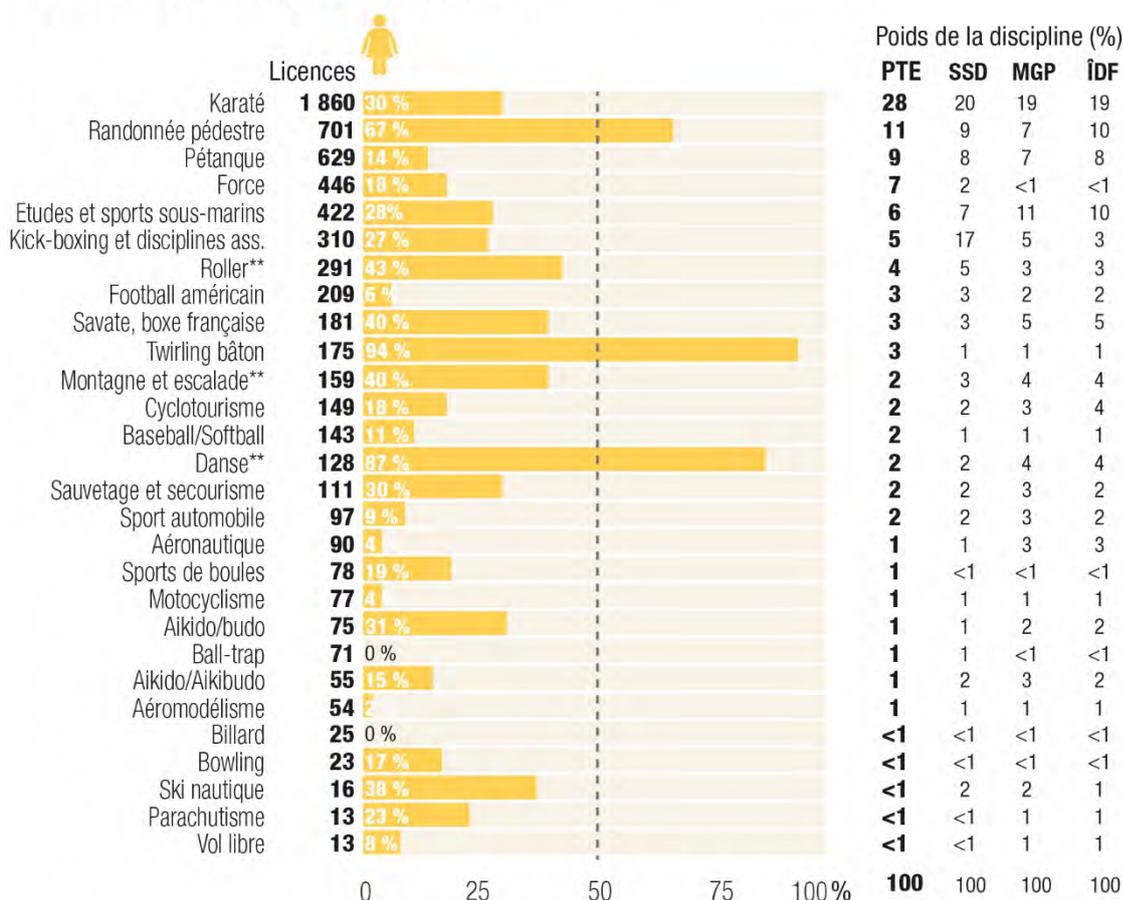
Taux de licences



Part des femmes



Zoom sur les principales disciplines



L'essentiel

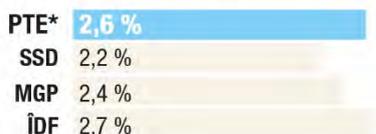


- Un taux de pratique légèrement inférieur aux autres territoires, une pratique féminine similaire
- Le karaté loin devant, la randonnée pédestre bien présente
- La fédération de force et celle de twirling bâton surreprésentées

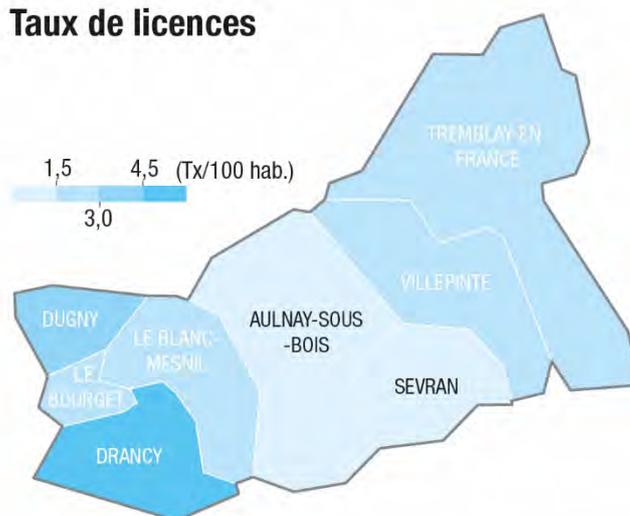
* PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France
 ** Disciplines candidates pour intégrer les Jeux Olympiques 2024

Les fédérations multisports

Taux de licences



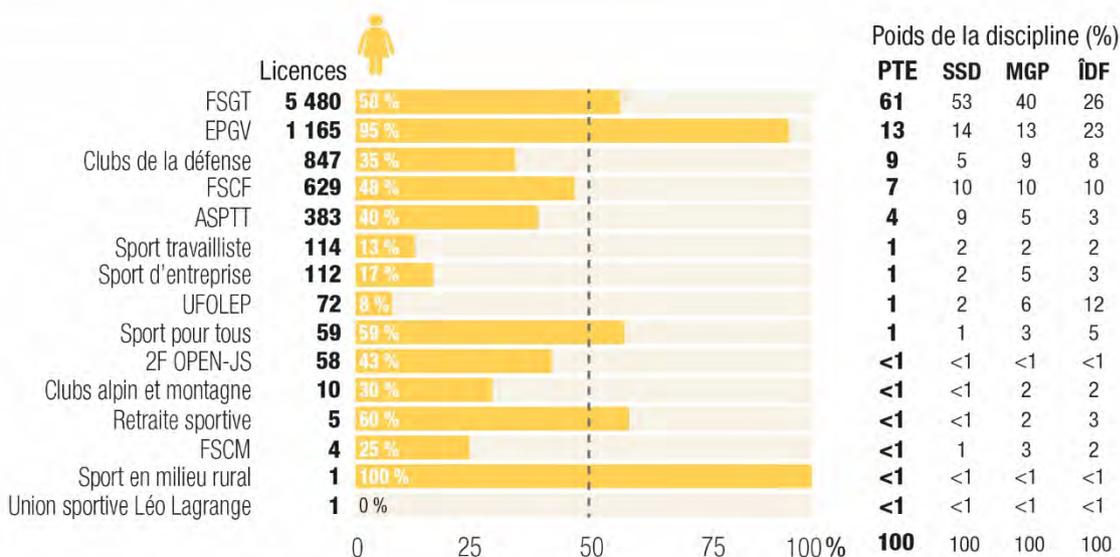
Taux de licences



Part des femmes



Zoom sur les fédérations



FSGT : Fédération sportive et gymnique du travail
 EPGV : Education physique et de gymnastique volontaire
 FSCF : Fédération sportive et culturelle de France
 UFOLEP : Union française des oeuvres laïques d'éducation physique
 ASPTT : Association sportive des postes, télégraphes et téléphones
 2F OPEN-JS : Fédération Française omnisports des personnels de l'éducation nationale et jeunesse et sports
 FSCM : Fédération sportive et culturelle Maccabi

L'essentiel



- Un taux de pratique semblable aux autres territoires
- Une pratique féminine plus importante que dans la MGP
- Une présence forte de la FSGT

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
 pictogrammes © 123rf/leremy



* PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; ÎDF : Île-de-France

Source : INJEP-MEDES / recensement des licences sportives - 2016

Les fédérations scolaires

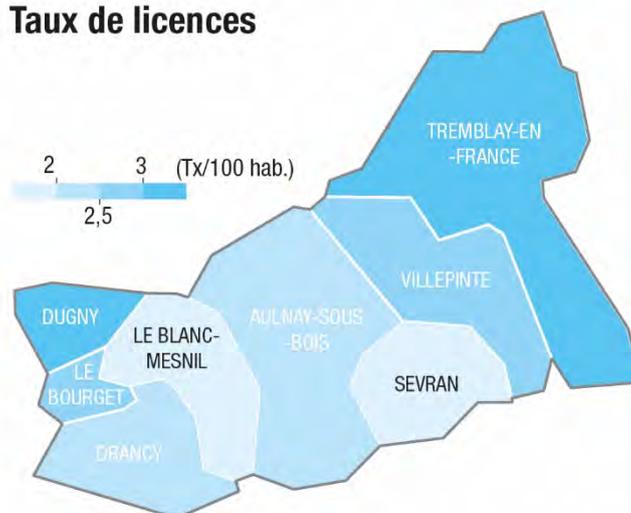
Taux de licences



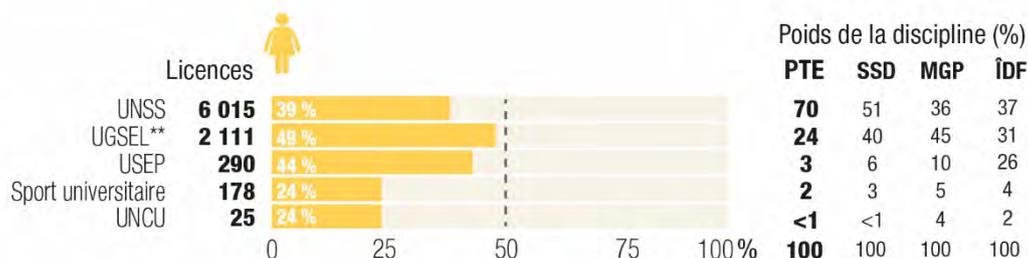
Part des femmes



Taux de licences



Zoom sur les Fédérations



UNSS : Union nationale du sport scolaire
 UGSEL** : Fédération sportive et éducative de l'enseignement catholique
 USEP : Union sportive de l'enseignement du premier degré
 UNCU : Union nationale des clubs universitaires

L'essentiel



- Un potentiel de développement des fédérations scolaires
- Une pratique féminine légèrement inférieure qu'ailleurs
- L'UNSS principale fédération scolaire

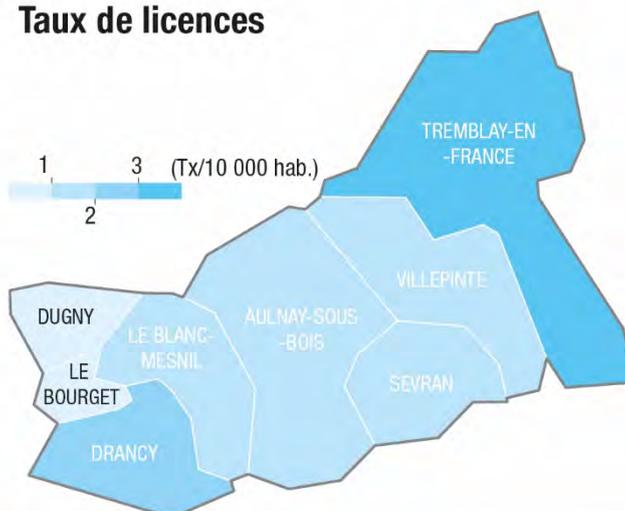
* PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; ÎDF : Île-de-France
 ** Données de l'année 2015

Le handisport

Taux de licences (10 000 hab.)



Taux de licences



Part des femmes



L'essentiel

- Un potentiel de développement du handisport
- Une pratique féminine inférieure à celle des autres territoires

* PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
Source : INJEP-MEDES / recensement des licences sportives - 2016

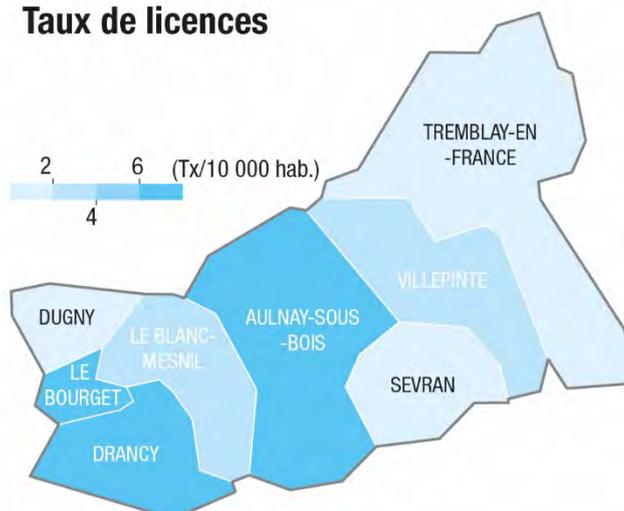


Le sport adapté**

Taux de licences (10 000 hab.)



Taux de licences



Part des femmes



L'essentiel

- La pratique en sport adapté bien développée sur le territoire
- Une pratique féminine semblable à celle des autres territoires

* PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France
** Données de l'année 2015

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
Source : INJEP-MEDES / recensement des licences sportives - 2015



La pratique licenciée selon l'âge

Ensemble des licences (hors licences scolaires)

Moins de 20 ans



20-44 ans



45 ans et plus

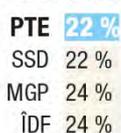


Licences olympiques

Moins de 20 ans



20-44 ans

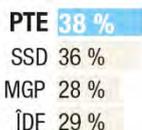


45 ans et plus



Licences non olympiques

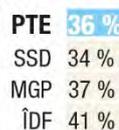
Moins de 20 ans



20-44 ans



45 ans et plus

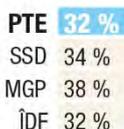


Licences multisports

Moins de 20 ans



20-44 ans



45 ans et plus



L'essentiel



- Une population jeune, notamment à Paris Terres d'Envol (54 % des licenciés ont moins de 20 ans)
- Les fédérations olympiques ont la population la plus jeune (66 % de moins de 20 ans à Paris Terres d'Envol)

Les sites, équipements et projets structurants

Les projets structurants*



Projet structurant

- Création
- Rénovation

Fond de plan

- Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)
- Zone habitée
- Limite communale

L'essentiel



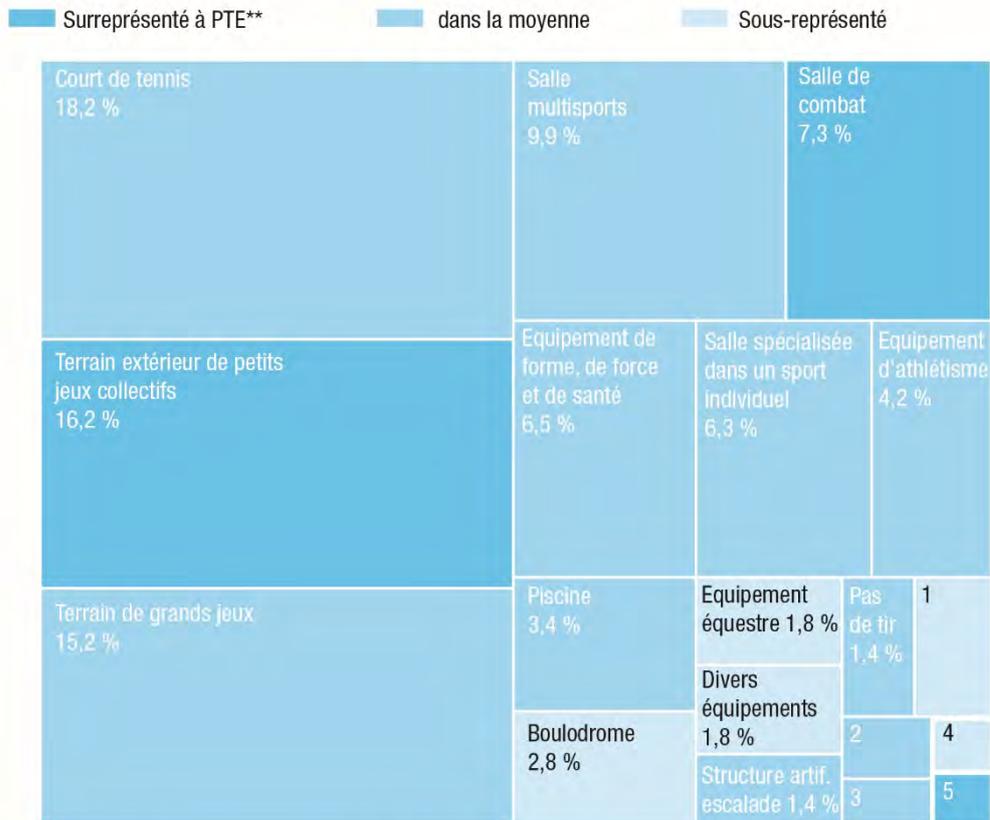
- Une dynamique de rénovation/création d'équipements structurants sur l'ensemble du territoire
- 10 projets, dont 4 centres aquatiques (3 rénovations)
- Mais aussi une Arena, des sports de glisse, des sports acrobatiques, du rink hockey, du golf...

* Projets structurants de part leur taille ou leur rareté

Les équipements sportifs

Ensemble des équipements*

Répartition des équipements sportifs à Paris Terres d'Envol

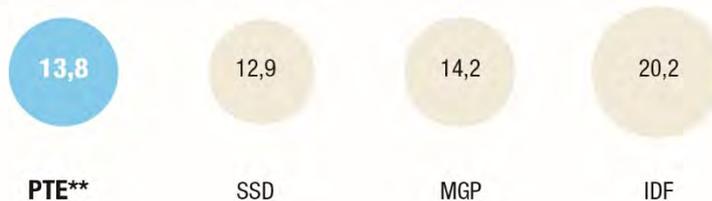


- 1 - Autres équipements de sports de raquette - 1,4 %
- 2 - Skate-park - 0,8 %
- 3 - Kartings et pistes de vitesse - 0,6 %

- 4 - Golf - 0,4 %
- 5 - Equipement de cyclisme - 0,4 %

Lecture : Les salles de combat représentent 7,3 % des équipements sportifs à Paris Terres d'Envol, ils sont surreprésentés sur le territoire par rapport à l'Île-de-France

Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants



L'essentiel

- Un taux d'équipement similaire à la Seine-Saint-Denis ou la MGP mais inférieur à l'Île-de-France
- Une sur-représentation des terrains extérieurs de petits jeux collectifs et des salles de combat

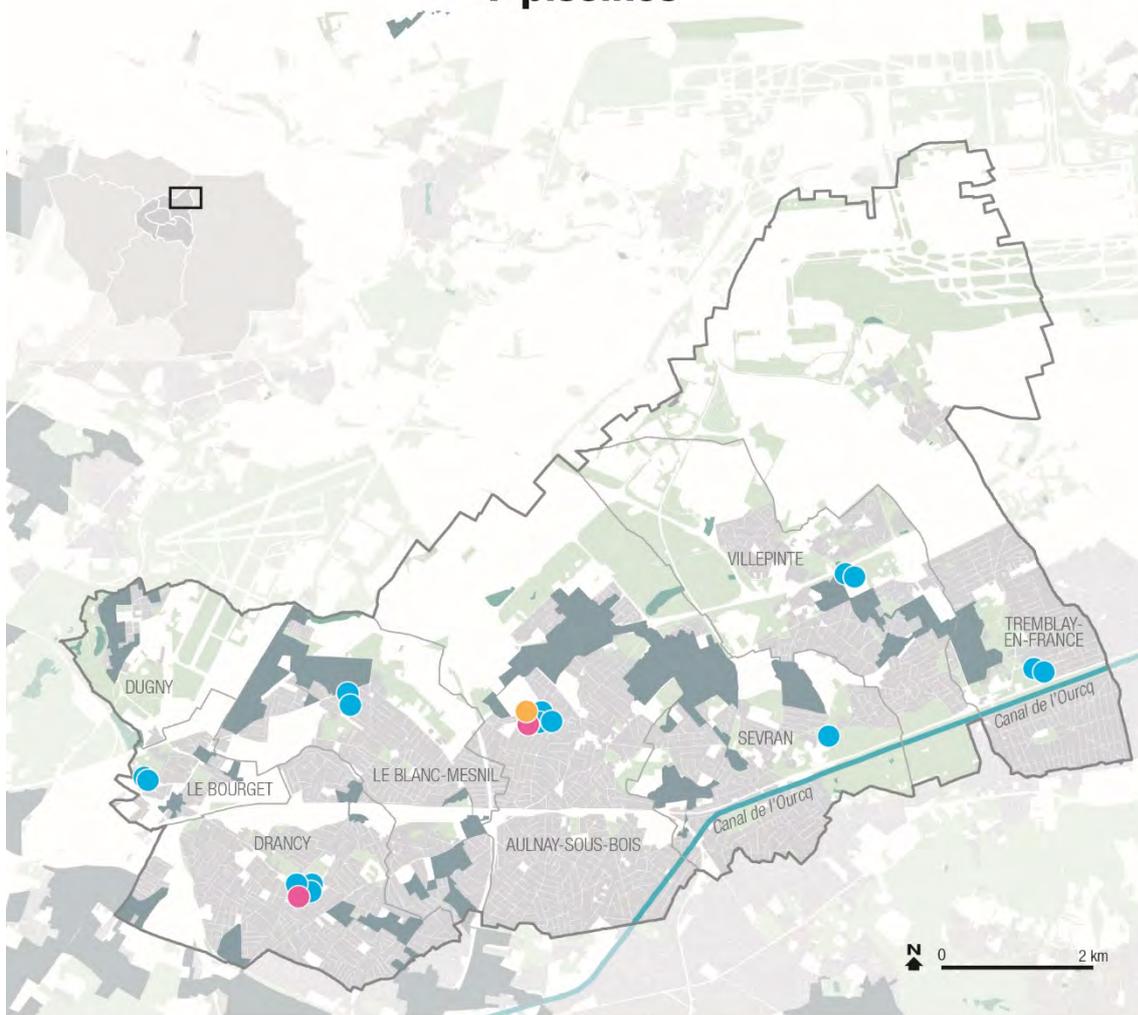
* Equipement public ou privé, hors sports de nature et hors établissement scolaire

** PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
Sources : INJEP-MEDES / recensement des équipements sportifs 2017, Service des sports des communes de PTE 2019



7 piscines*



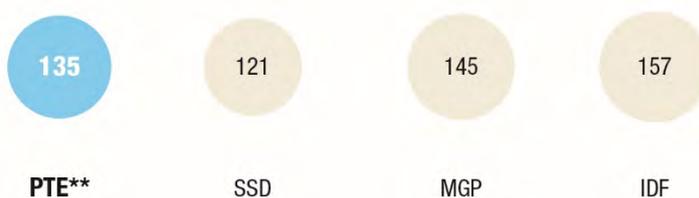
Bassin de natation

- Bassin sportif de 50 mètres
- Fosse à plongeon
- Autre bassin de natation

Fond de plan

- Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)
- Zone habitée
- Limite communale

Nombre de m2 de bassin de natation pour 10 000 habitants



L'essentiel

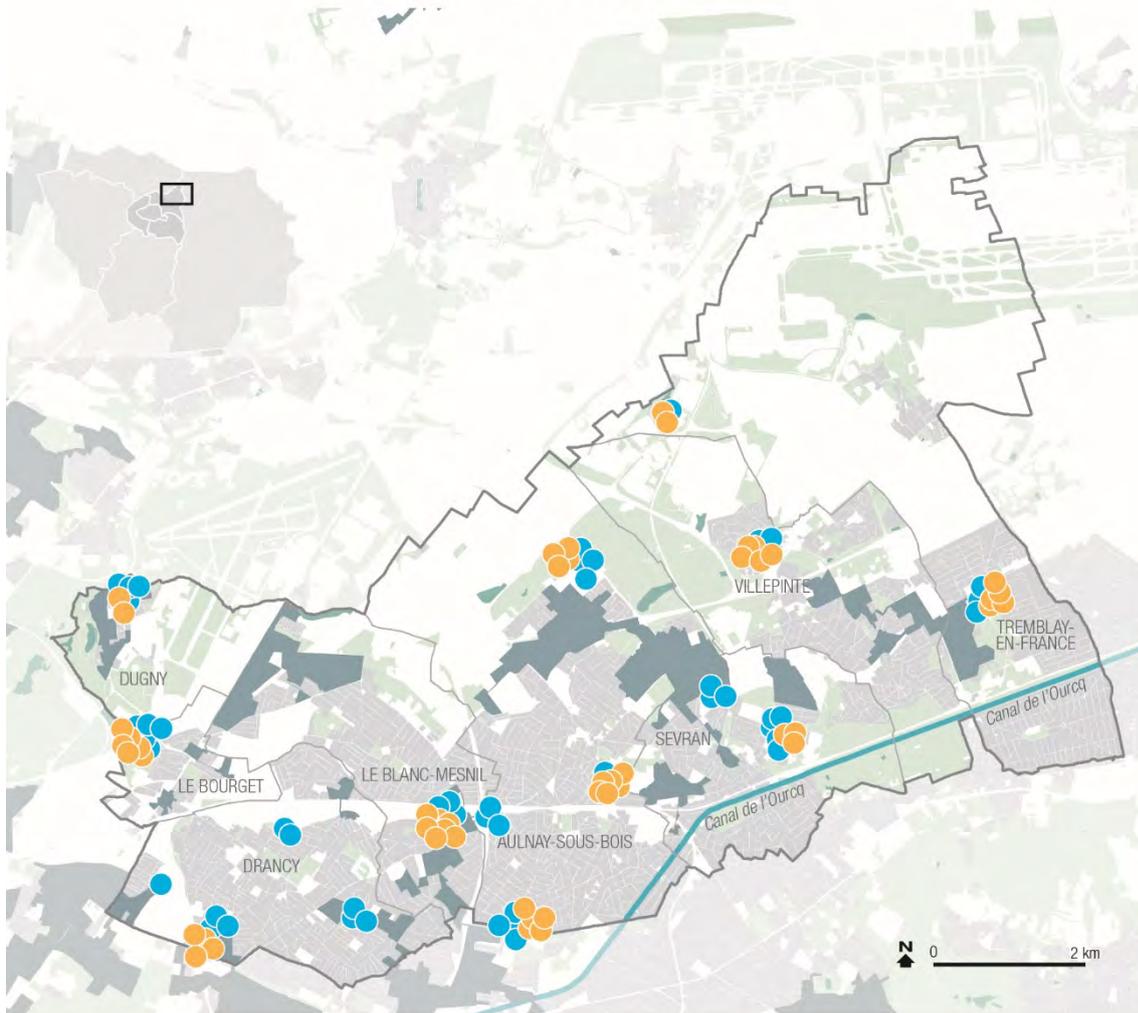


- En-dehors de Dugny, toutes les communes sont dotées d'une piscine (réouverture Aulnay en 2020)
- Un taux d'équipement supérieur à la Seine-Saint-Denis mais inférieur à l'Île-de-France
- Un bassin découvrable à Sevrans et un bassin extérieur prévu à Aulnay

* Bassin de natation sportif, ludique et mixte, fosse à plongée, fosse à plongeon

** PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

96 Courts de tennis



Court de tennis

- Couvert
- Découvert

Fond de plan

- Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)
- Zone habitée
- Limite communale

Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants



L'essentiel



- Les courts de tennis sont l'équipement le plus présent sur le territoire
- Mais un taux d'équipement inférieur à celui de la MGP et de l'ÎDF
- La moitié des courts sont couverts

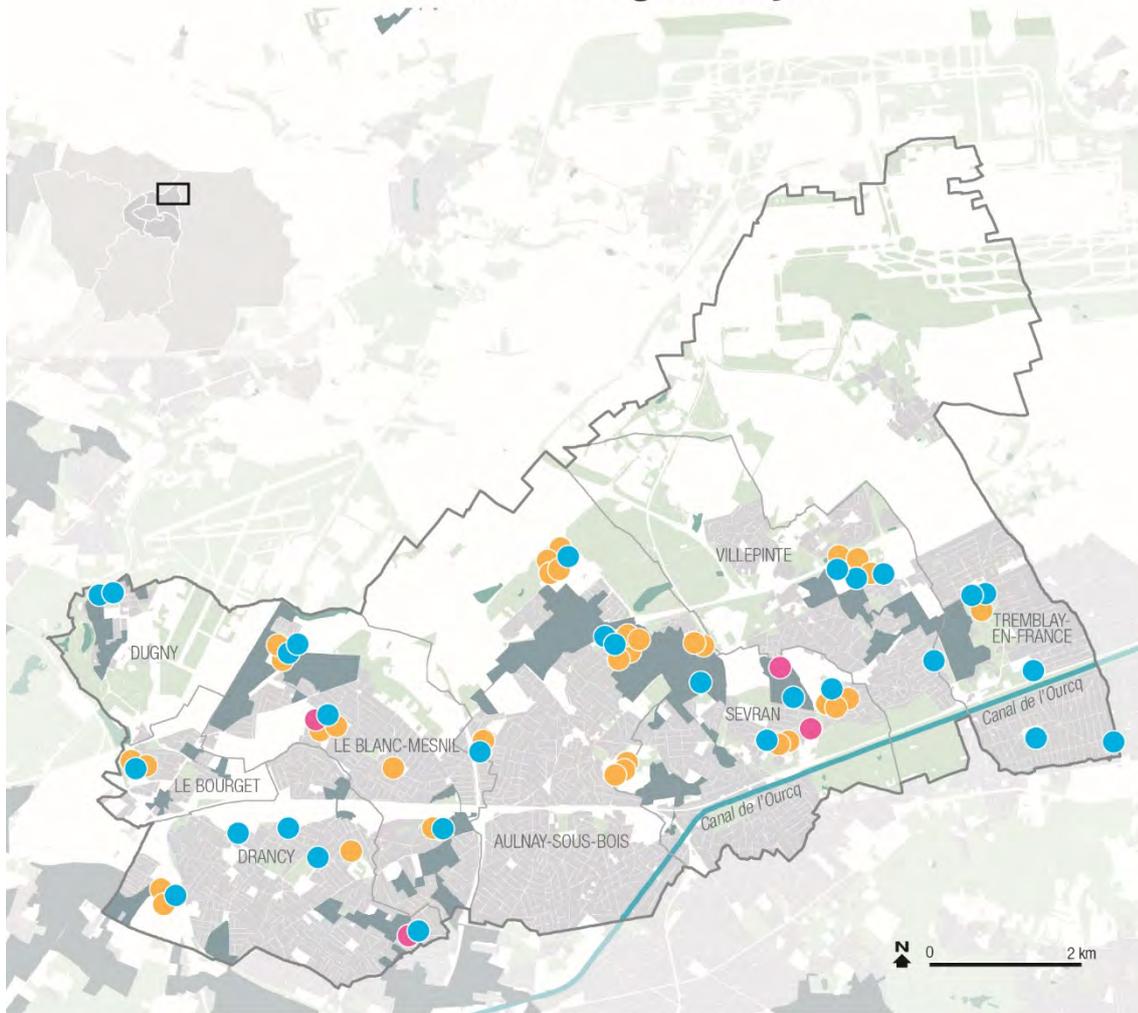
© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019

Sources : INJEP-MEDES / recensement des équipements sportifs 2017, Service des sports des communes de PTE 2019



* PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

68 Terrains de grands jeux*



Terrain de grand jeux

- Gazon naturel
- Gazon synthétique
- Stabilisé / cendrée

Fond de plan

- Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)
- Zone habitée
- Limite communale

Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants



L'essentiel

- Un taux d'équipement dans la moyenne régionale, supérieur à la SSD et la MGP
- Autant de terrains en gazon naturel qu'en synthétique, et encore des stabilisés

* Terrain de football, terrain de rugby, terrain de football américain, terrain de baseball, terrain de softball, terrain de cricket, terrain de hockey-sur-gazon, terrain mixte

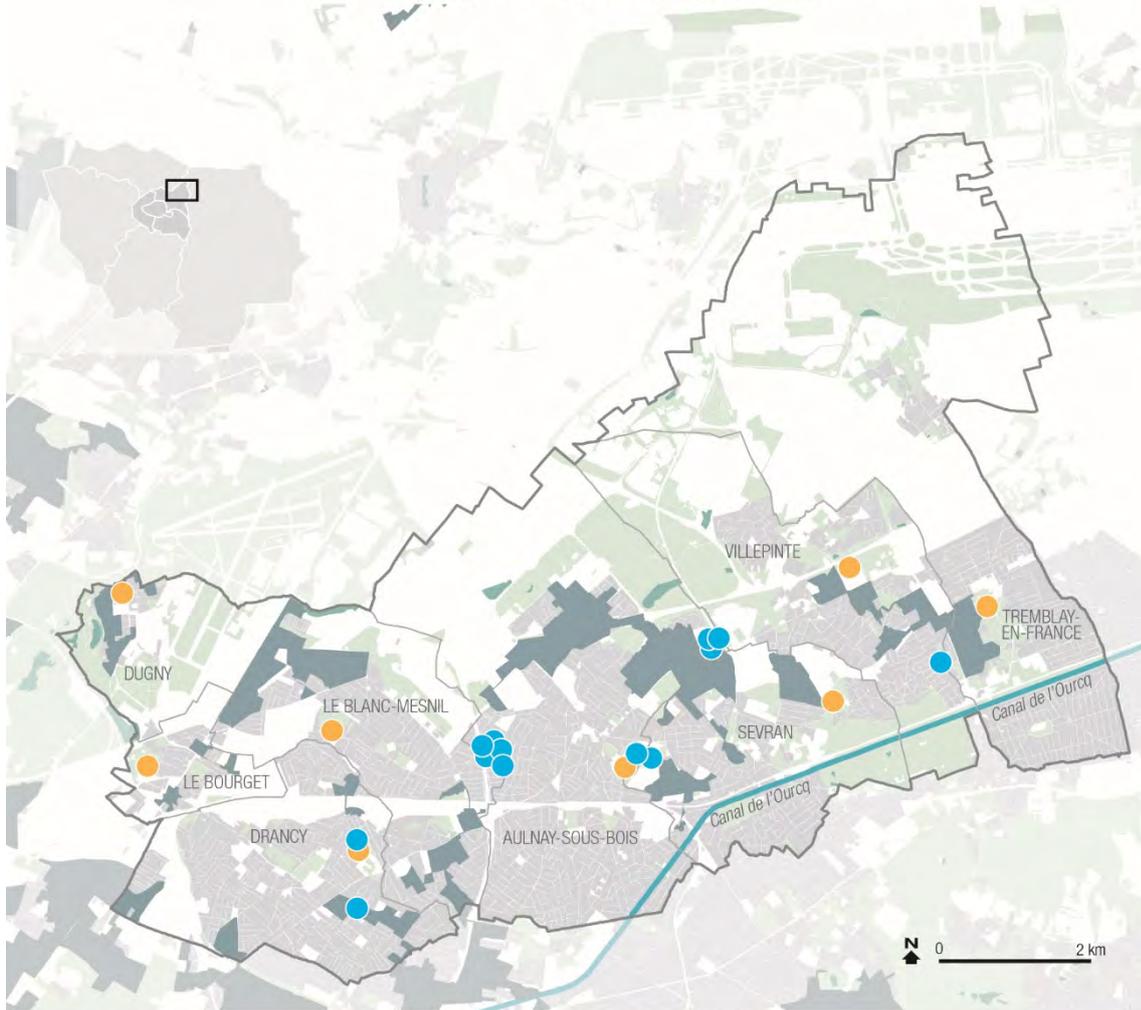
** PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019

Sources : INJEP-MEDES / recensement des équipements sportifs 2017, Service des sports des communes de PTE 2019



29 Equipements d'athlétisme*



Équipement d'athlétisme

- Stade d'athlétisme : au moins 1 piste circulaire, 1 aire de saut et 1 aire de lancer
- Équipement isolé : piste, aire de saut ou lancer

Fond de plan

- Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)
- Zone habitée
- Limite communale

Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants



L'essentiel

- Un taux d'équipement proche des autres territoires
- Toutes les communes sont dotées d'un stade d'athlétisme

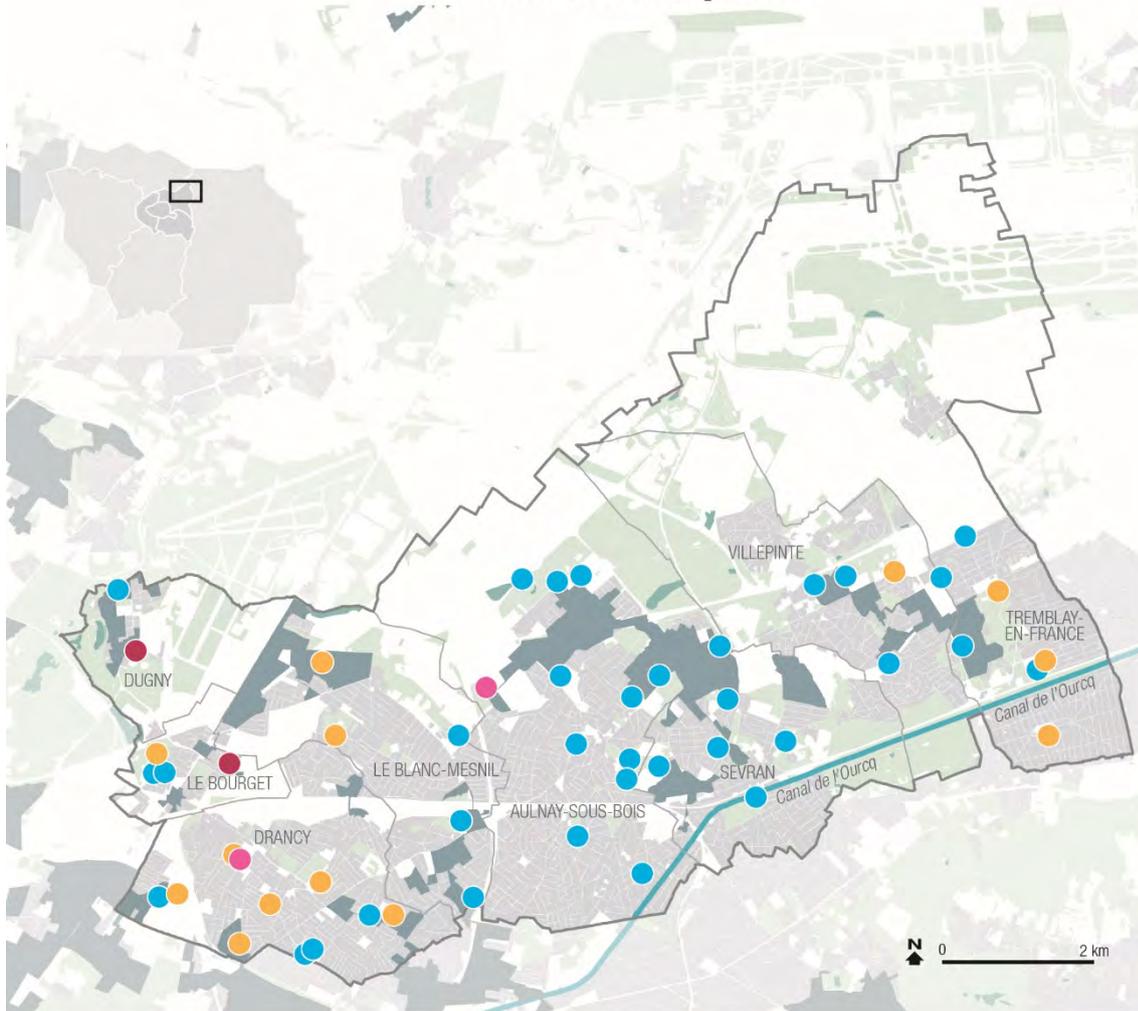
* Piste d'athlétisme, aire de lancer isolée, aire de saut isolée, stade d'athlétisme

** PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
Sources : INJEP-MEDES / recensement des équipements sportifs 2017, Service des sports des communes de PTE 2019



59 Salles multisports*



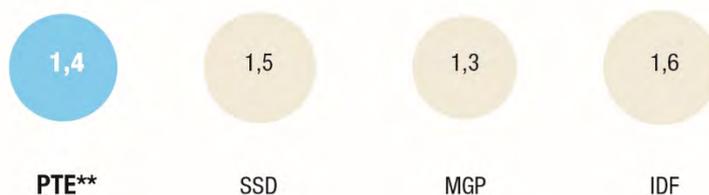
Salle multisports

- Synthétique
- Parquet
- Béton / bitume
- Non renseigné

Fond de plan

- Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)
- Zone habitée
- Limite communale

Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants



L'essentiel

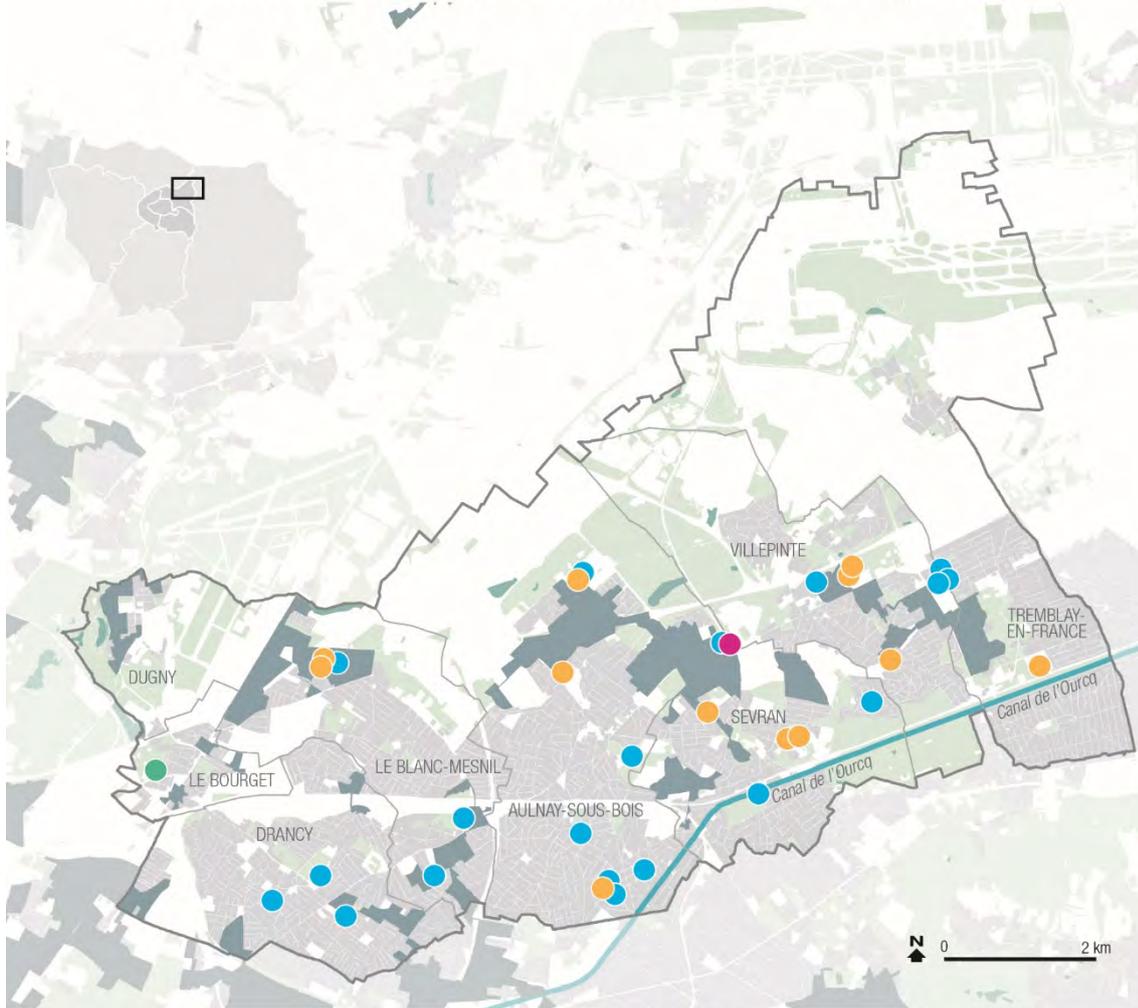


- Un taux d'équipement proche des autres territoires
- Les 2/3 des salles ont une surface synthétique

* Gymnases

** PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

33 Salles spécialisées dans un sport individuel*



Salle spécialisée dans un sport individuel

- Salle de danse
- Salle de gymnastique
- Salle d'escrime
- Salle de billard

Fond de plan

- Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)
- Zone habitée
- Limite communale

Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants



L'essentiel

- Un taux d'équipement inférieur à la MGP et l'ÎDF
- Essentiellement des salles de danse (57 %) et des salles de gymnastique (36 %)

* Salle de danse, salle de gymnastique sportive, salle de trampoline, salle de billard, salle de patinage sur roulettes, salle d'escrime

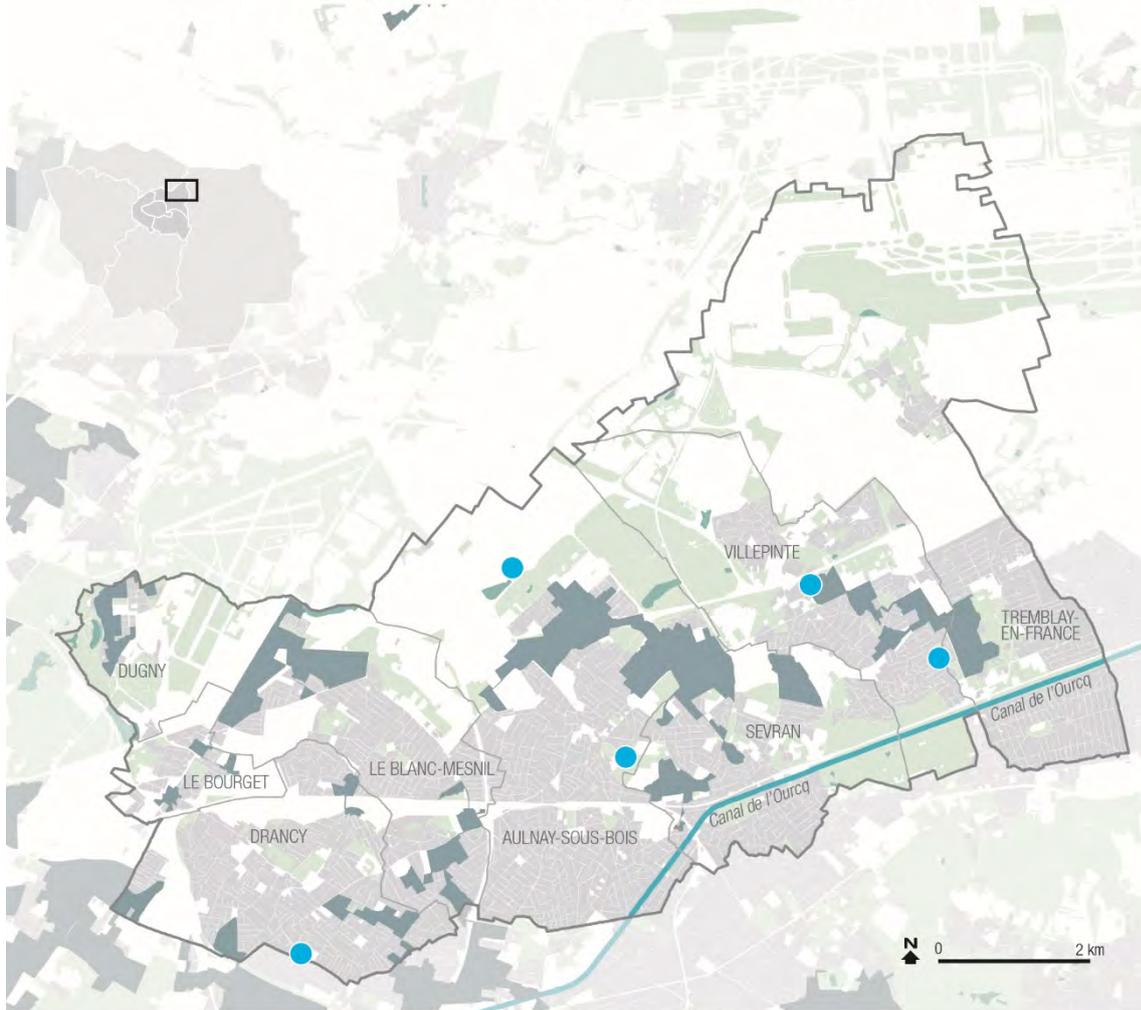
** PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019

Sources : INJEP-MEDES / recensement des équipements sportifs 2017, Service des sports des communes de PTE 2019



5 Equipements de sports de raquette*



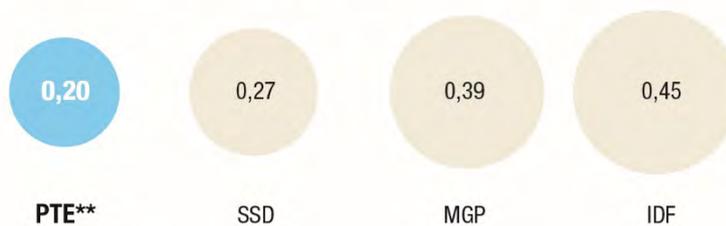
Équipement de sports de raquette (hors tennis)

- Salle de tennis de table

Fond de plan

- Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)
- Zone habitée
- Limite communale

Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants



L'essentiel

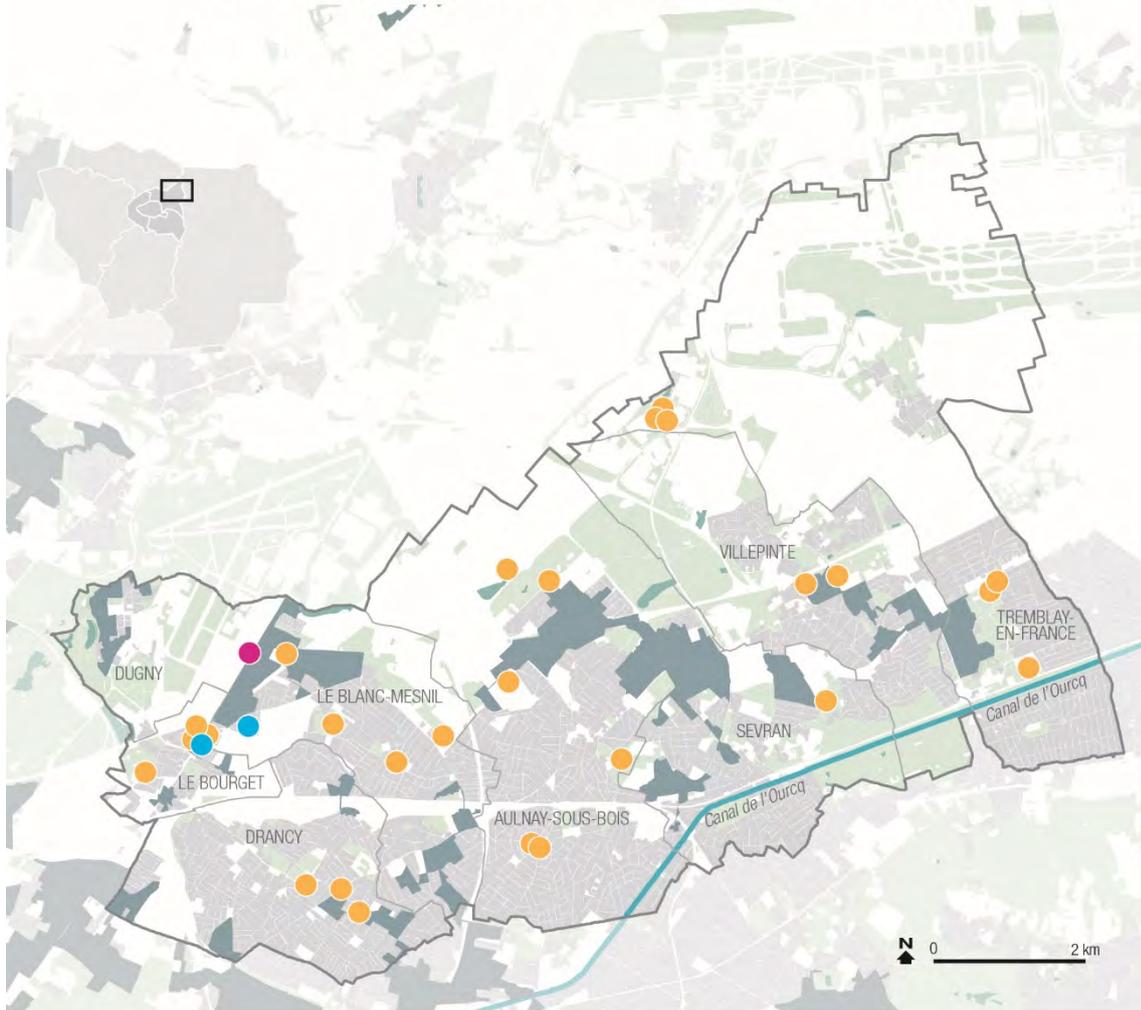
- Un taux d'équipement inférieur aux autres territoires
- Des équipements dédiés à la pratique du tennis de table

* Hors tennis, salle ou terrain de squash, salle ou terrain de badminton, salle de tennis de table, salle de racquetball, terrain de padel

** PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
Sources : INJEP-MEDES / recensement des équipements sportifs 2017, Service des sports des communes de PTE 2019

30 Équipements de forme, force et santé*



Équipements de forme, de force et de santé

- Salle de musculation
- Salle de cours collectif
- Salle de culturisme

Fond de plan

- Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)
- Zone habitée
- Limite communale

Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants



L'essentiel

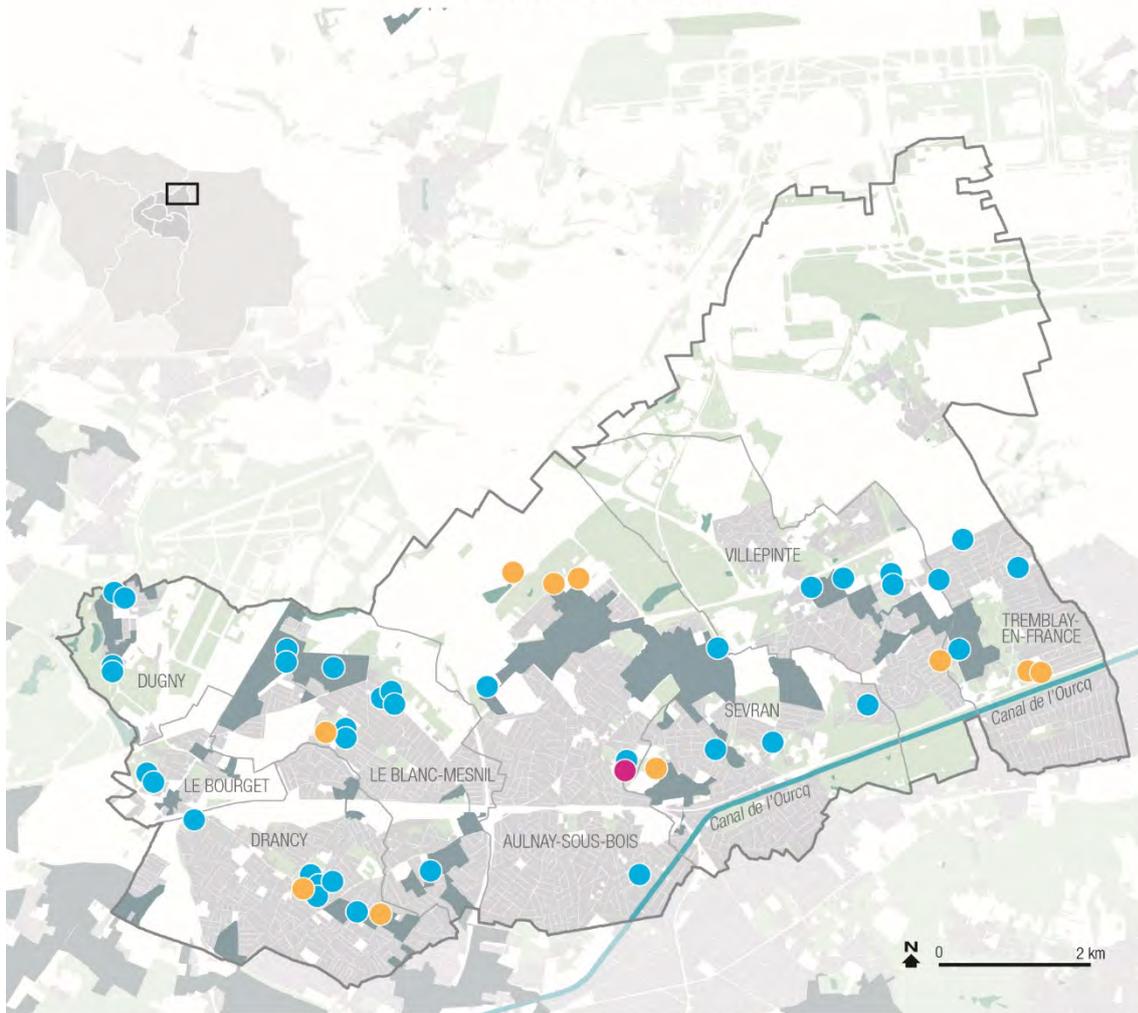
- Un taux d'équipement inférieur aux autres territoires
- Essentiellement des salles de musculation/cardiotraining (90 %)

* Salle de musculation/cardiotraining, salle de cours collectifs, salle de culturisme, salle d'haltérophilie, parcours sportif/santé, bassin d'exercices aquatiques
 ** PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
 Sources : INJEP-MEDES / recensement des équipements sportifs 2017, Service des sports des communes de PTE 2019



49 Salles de combat*



Salle de combat

- Dojo / salle d'arts martiaux
- Salle de boxe
- Salle de lutte

Fond de plan

- Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)
- Zone habitée
- Limite communale

Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants



L'essentiel

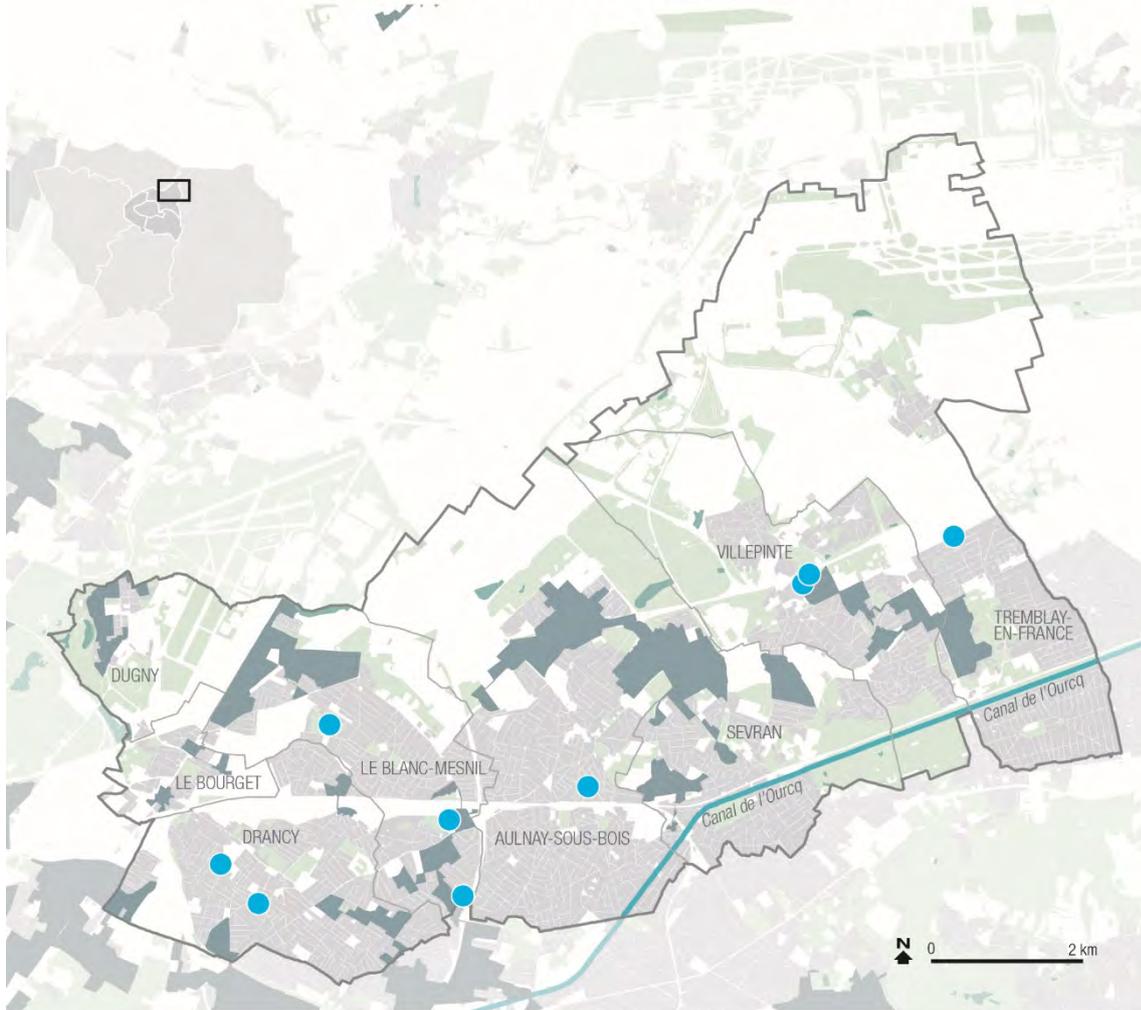


- Un taux d'équipement proche des autres territoires
- Une majorité de dojo/salle d'arts martiaux (80 %)

* Dojo/salle d'arts martiaux, salle de boxe, salle de lutte

** PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

8 Structures artificielles d'escalade*



Structure artificielle d'escalade

- Structure intérieure

Fond de plan

- Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)
- Zone habitée
- Limite communale

Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants



L'essentiel

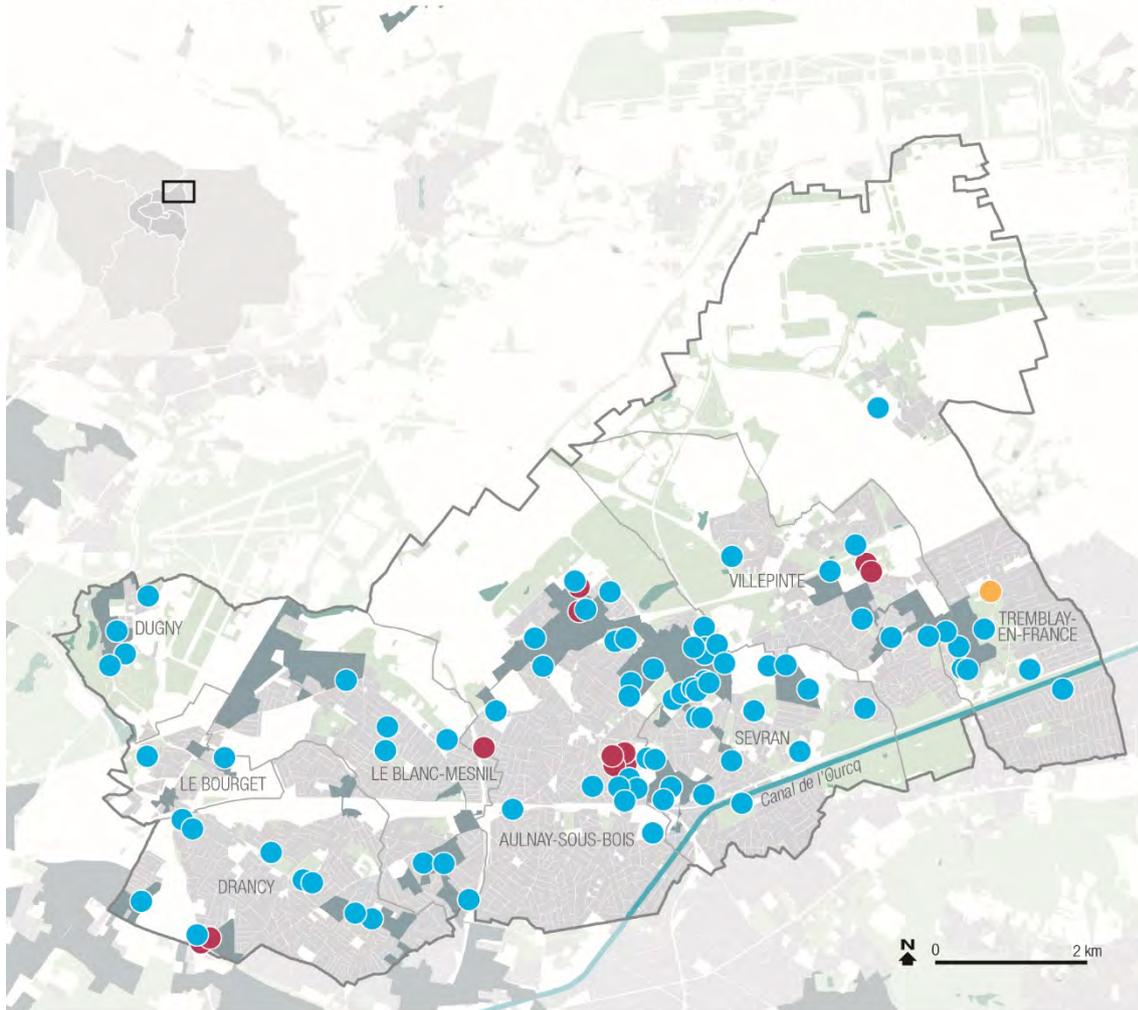
- Un taux d'équipement proche des autres territoires
- Des structures artificielles d'escalade exclusivement en intérieur

* Mur artificiel d'escalade, salle de blocs artificiels d'escalade

** PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
Sources : INJEP-MEDES / recensement des équipements sportifs 2017, Service des sports des communes de PTE 2019

93 Terrains extérieurs de petits jeux collectifs*



Terrain extérieur de petits jeux collectifs

- Terrain de basketball
- Terrain de beach volley
- Plateau EPS / city-stades

Fond de plan

- Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)
- Zone habitée
- Limite communale

Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants



L'essentiel



- Une forte présence de terrains extérieurs de petits jeux collectifs
- Essentiellement des plateaux EPS (85 %)
- Situés la plupart du temps dans un quartier prioritaire de la ville ou à proximité

* Plateau EPS (éducation physique et sportive)/multisport/city-stade, terrain de basket-ball, terrain de handball, terrain de volley-ball, terrain de beach-volley, terrain de soccer, terrain de jorkyball

** PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
Sources : INJEP-MEDES / recensement des équipements sportifs 2017, Service des sports des communes de PTE 2019



2 Skateparks*



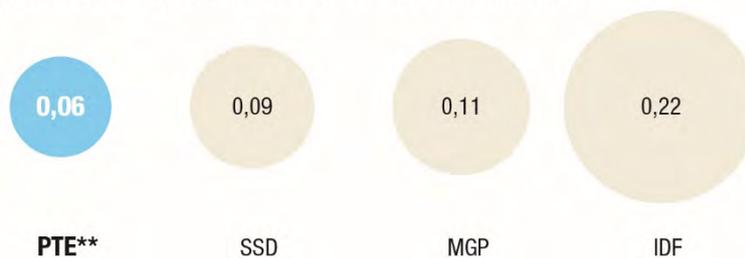
Équipement de glisse

- Skatepark
- Anneau de roller

Fond de plan

- Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)
- Zone habitée
- Limite communale

Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants



L'essentiel

- Un taux d'équipement inférieur aux autres territoires
- Des équipements situés au centre du territoire

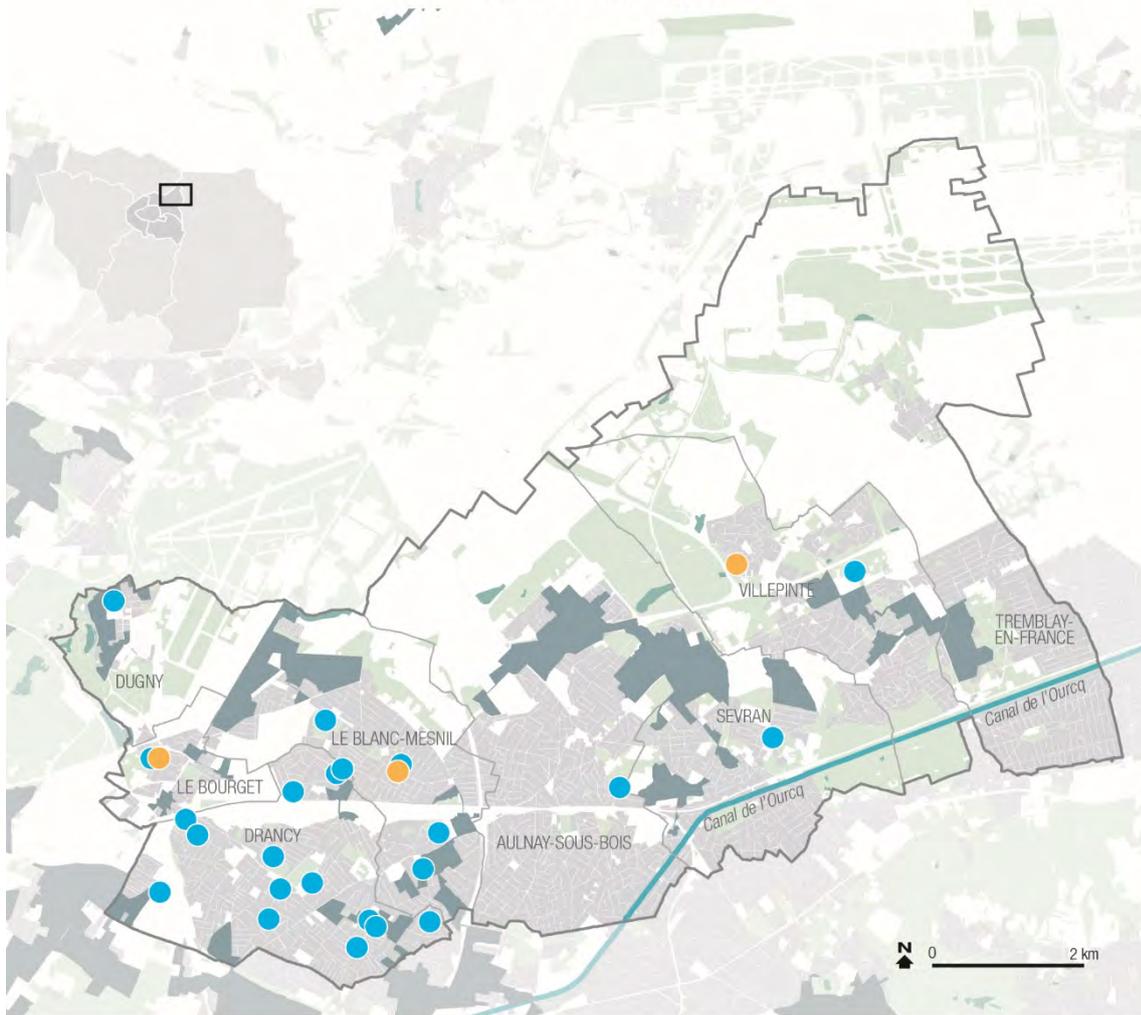
* Anneau de roller, espace vélo-freestyle, skatepark

** PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
Sources : INJEP-MEDES / recensement des équipements sportifs 2017, Service des sports des communes de PTE 2019



26 Boulodromes*



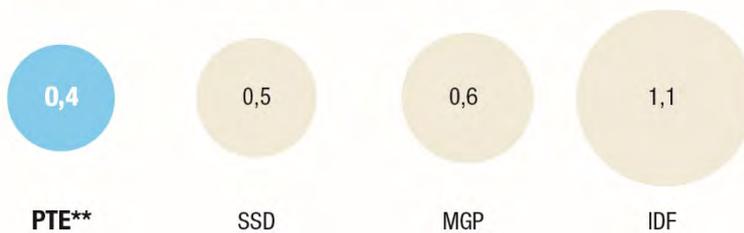
Boulodrome

- Découvert
- Couvert / extérieur couvert

Fond de plan

- Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)
- Zone habitée
- Limite communale

Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants



L'essentiel



- Un taux d'équipement proche de la SSD et de la MGP
- Des équipements essentiellement découverts (88 %), situés à l'Ouest du territoire

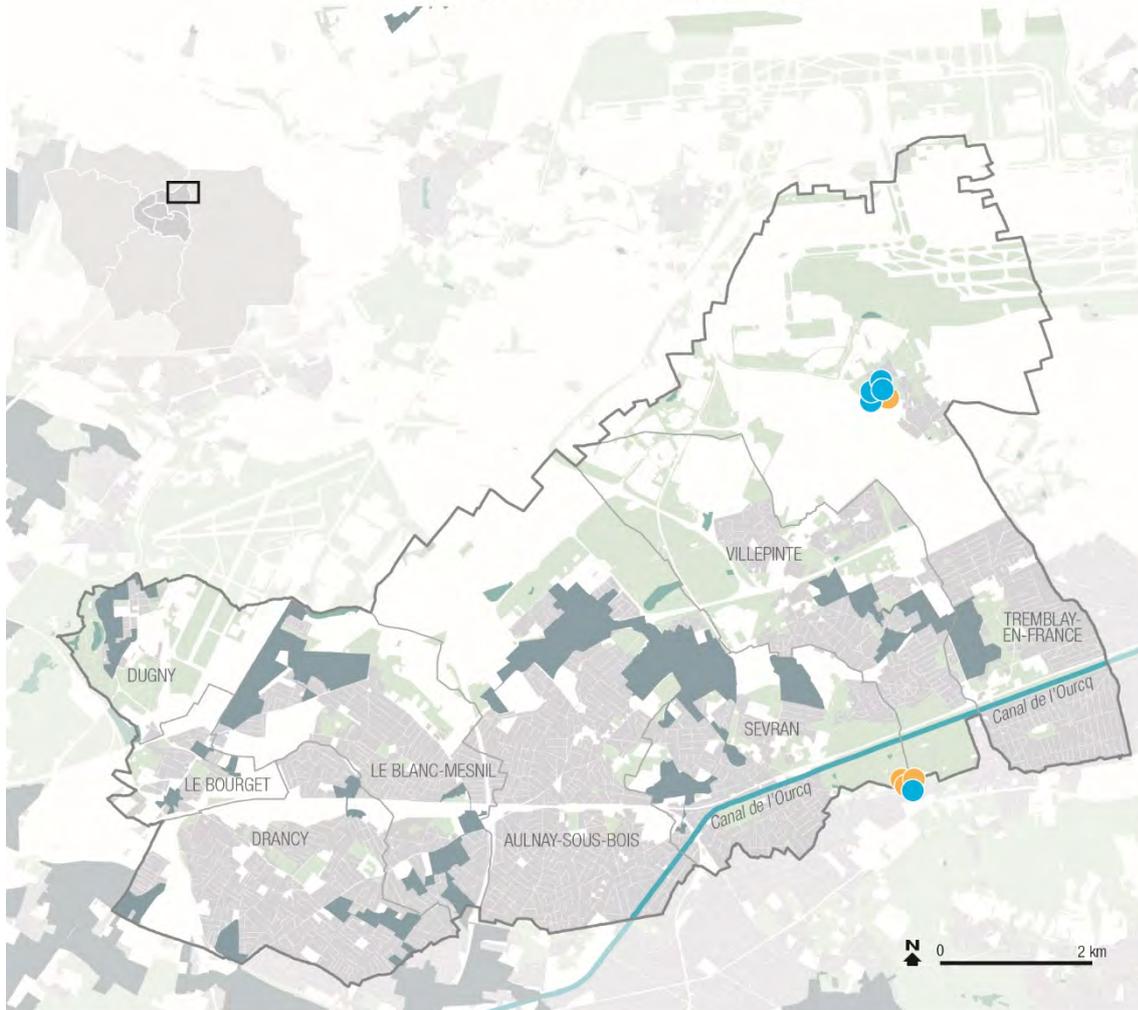
* Terrains de pétanque, terrains de boules, terrains de boules traditionnelles

** PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
Sources : INJEP-MEDES / recensement des équipements sportifs 2017, Service des sports des communes de PTE 2019



9 Équipements équestres*



Équipement équestre

- Carrière
- Manège

Fond de plan

- Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)
- Zone habitée
- Limite communale

Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants



L'essentiel

- Un taux d'équipement similaire à la SSD et à la MGP
- Deux installations structurantes situées à l'Est du territoire

* Manège, carrière, carrière de dressage/ronde de longe, piste de course sur le plat, parcours d'obstacles, parcours de cross, terrain de polo
 ** PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
 Sources : INJEP-MEDES / recensement des équipements sportifs 2017, Service des sports des communes de PTE 2019



7 Pas de tir*



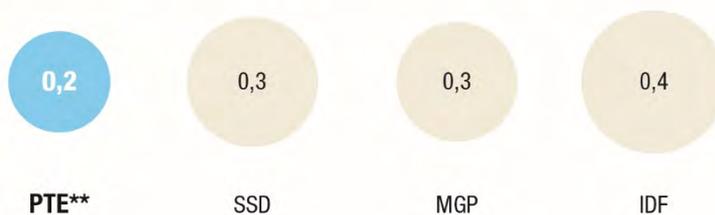
Pas de tir

- Pas de tir à l'arc découvert
- Pas de tir à l'arc couvert
- Pas de tir à la cible ou aux plateaux couvert

Fond de plan

- Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)
- Zone habitée
- Limite communale

Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants



L'essentiel

- Un taux d'équipement proche des autres territoires
- Essentiellement des pas de tir à l'arc (85 %), généralement couverts (85 %)

* Pas de tir à l'arc, pas de tir à la cible, pas de tir aux plateaux

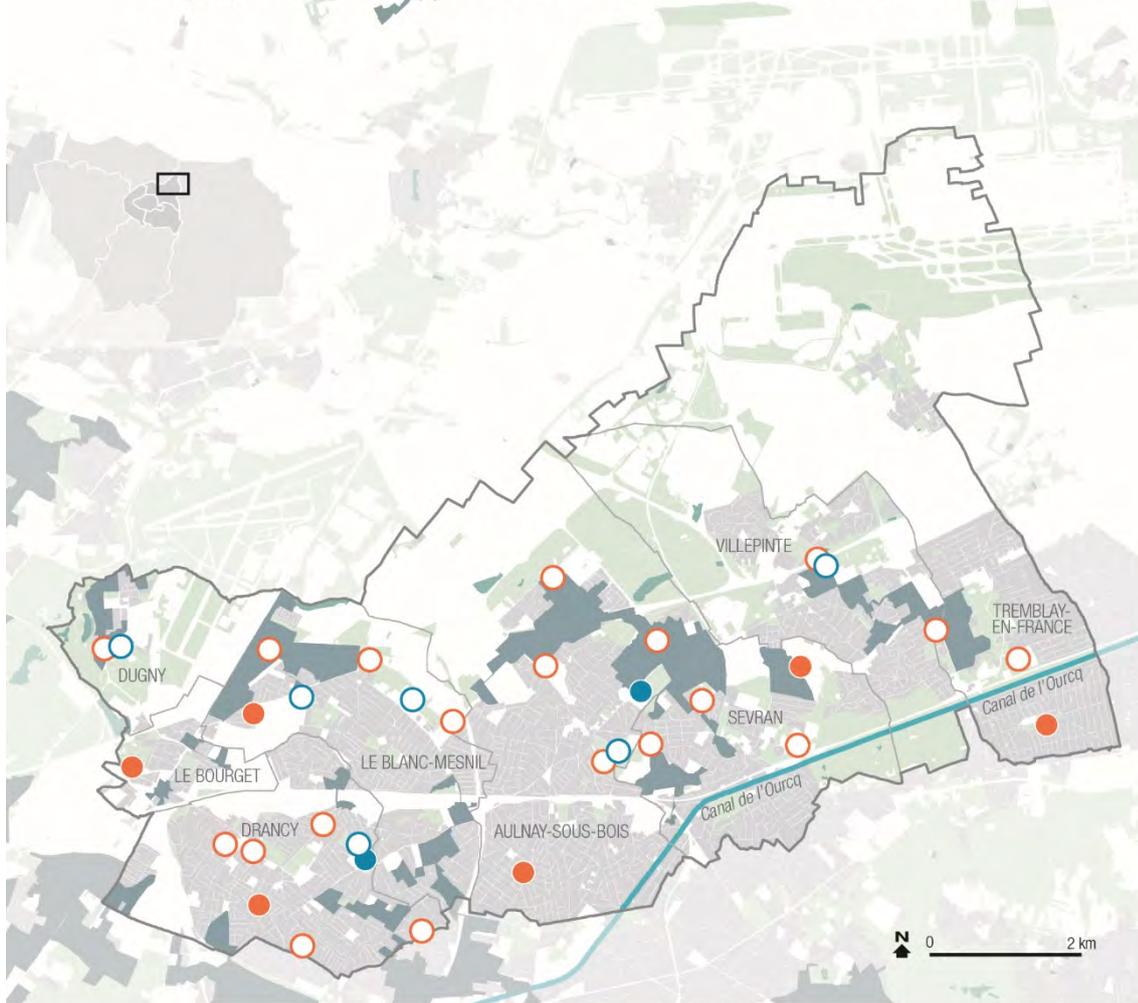
** PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019

Sources : INJEP-MEDES / recensement des équipements sportifs 2017, Service des sports des communes de PTE 2019



Equipements dans les établissements scolaires*



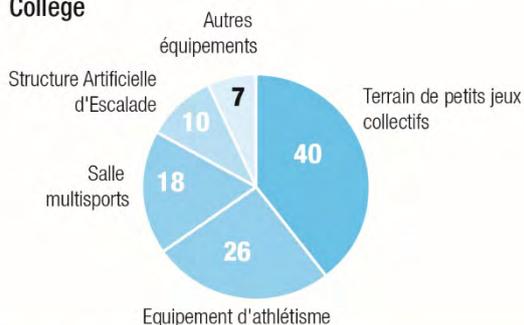
Etablissements

- Collège avec convention
- Collège
- Lycée avec convention
- Lycée

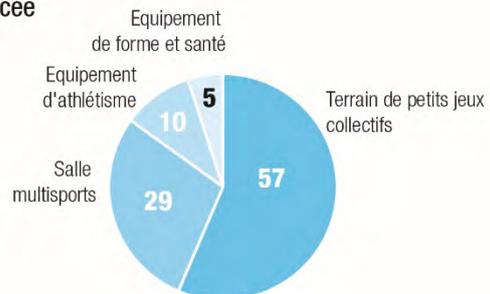
Fond de plan

- Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)
- Zone habitée
- Limite communale

Collège



Lycée



L'essentiel

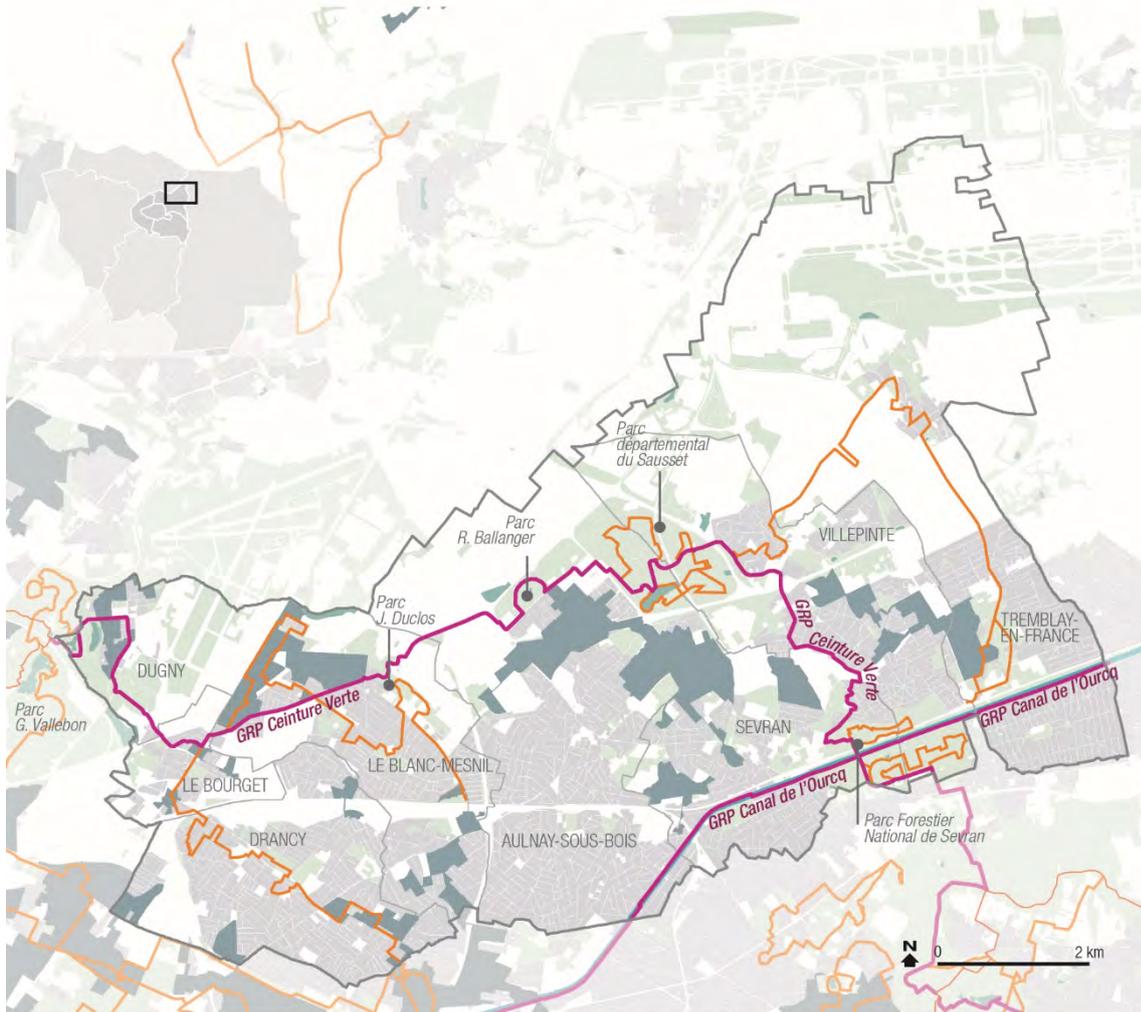


- Seul 1/4 des collèges et des lycées ouvrent leurs équipements sportifs aux clubs
- Terrains extérieurs de petits jeux collectifs, équipements d'athlétisme et salles multisports sont les principaux équipements que l'on retrouve dans les établissements scolaires

* Etablissements publics ou privés sous contrat

Aménagement/cadre de vie et pratique sportive

Les sentiers de randonnée



Type de voie

-  GRP Grande Randonnée de Pays
-  GR Grande Randonnée
-  PR Petite Randonnée

Fond de plan

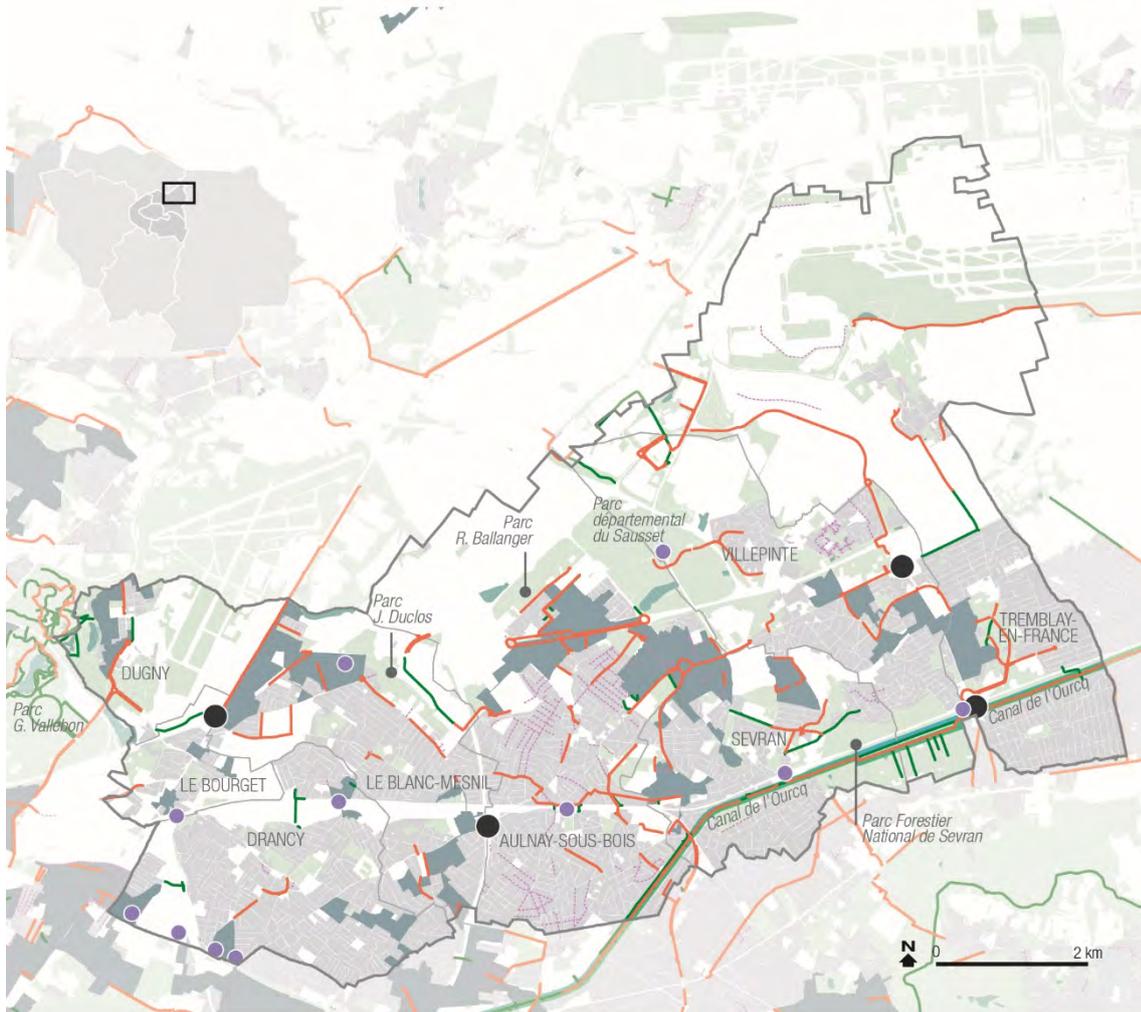
-  Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)
-  Zone habitée
-  Limite communale

L'essentiel



- Présence de 2 sentiers de grande randonnée de pays (GRP)
- Toutes les communes sont traversées par un sentier de randonnée

Les aménagements cyclables



Type de voie

- Piste, bande cyclable, couloir de bus
- Chemin mixte ou voie verte
- Zone / voie de circulation apaisée
- Véloroute Voie Verte

Aménagement

- Coupures urbaines
- Parc à vélos

Fond de plan

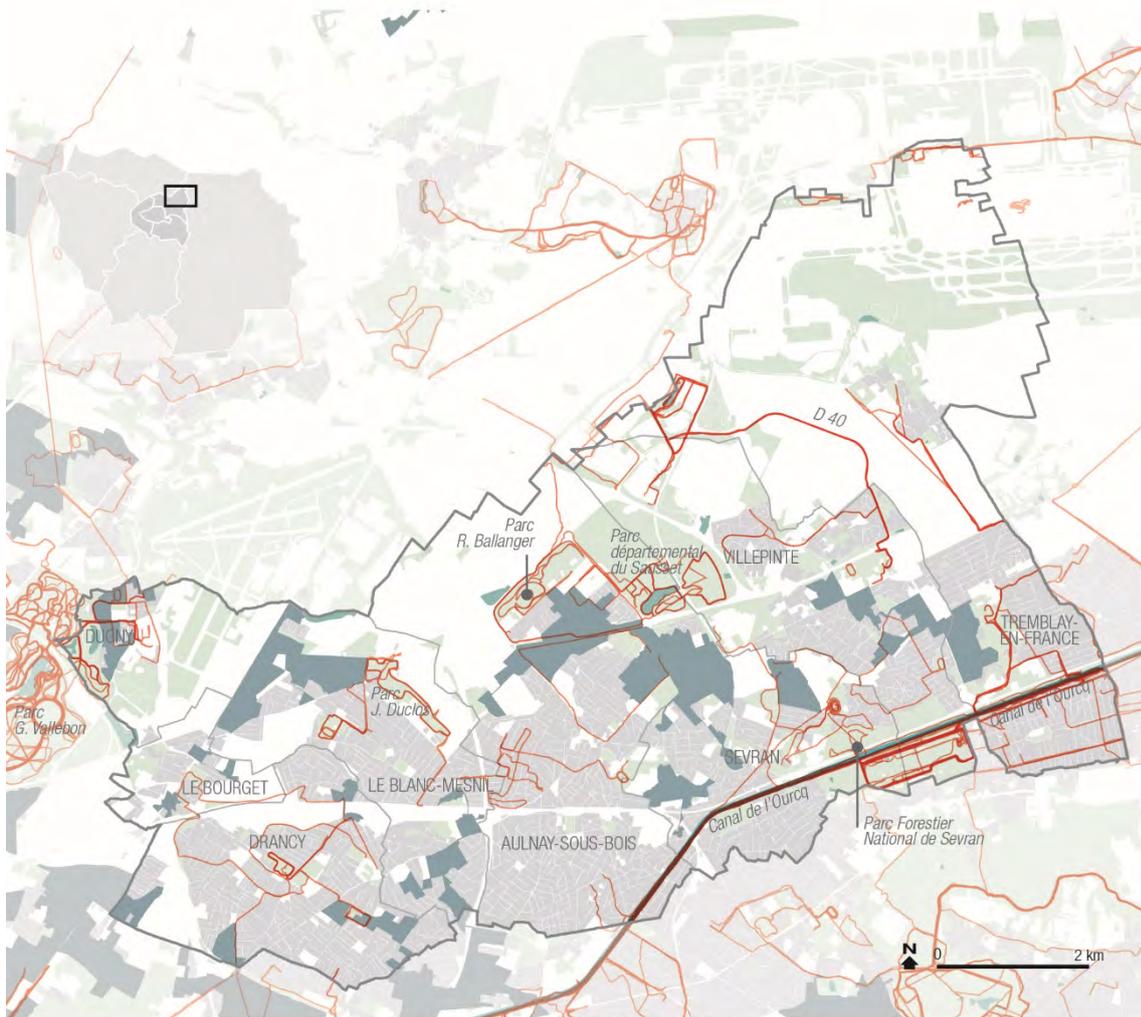
- Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)
- Zone habitée
- Limite communale

L'essentiel



- Une véloroute Voie Verte qui suit le canal de l'Ourcq
- Un réseau d'aménagement cyclable morcelé sur le reste du territoire
- La plupart des gares du RER B sont dotées de parcs à vélo

Les parcours de course à pied *



Parcours de course

 Flux de coureurs connectés

Fond de plan

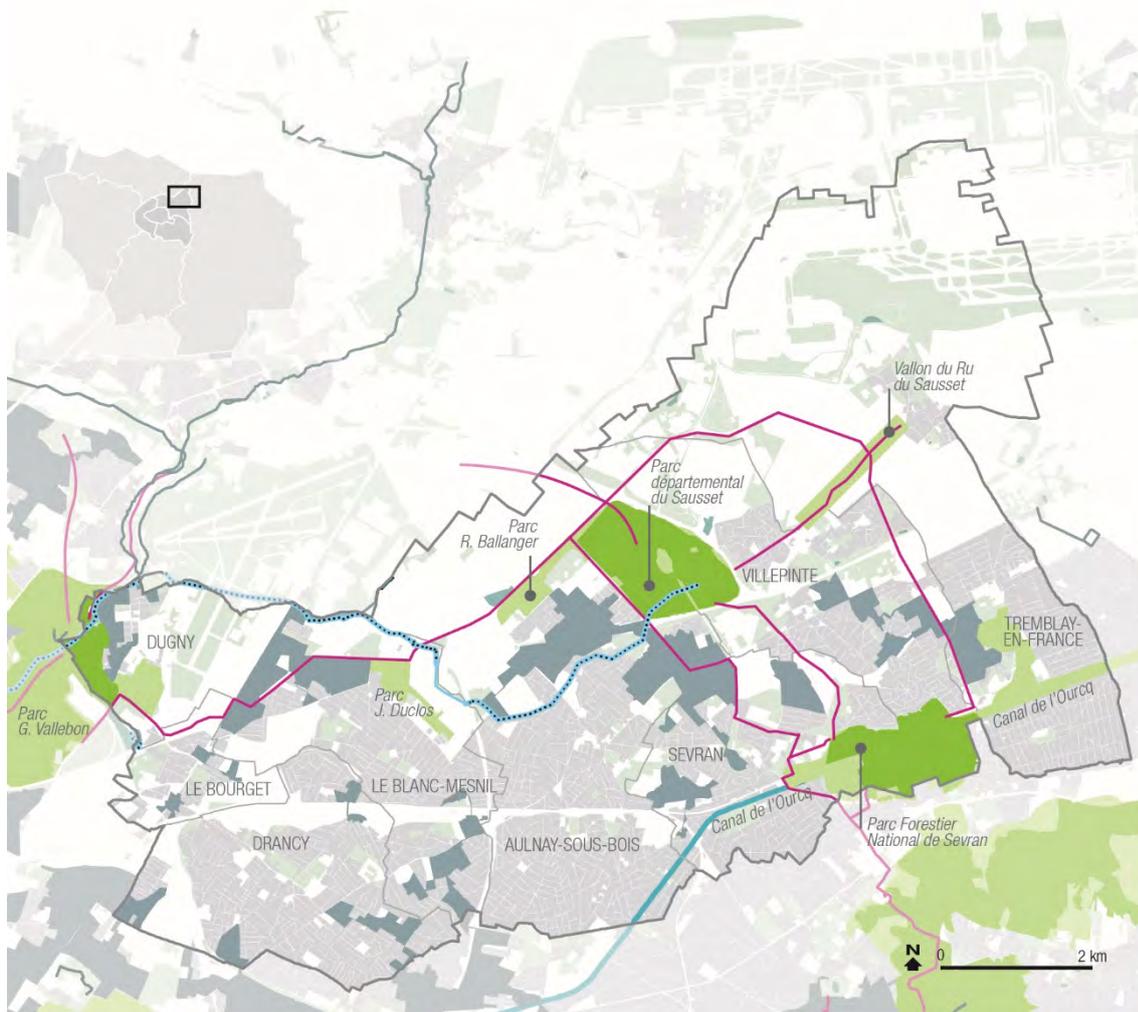
 Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)
 Zone habitée
 Limite communale

L'essentiel



- Des sites privilégiés de course à pied : le canal de l'Ourcq, les parcs, les stades et la piste cyclable D40

Les trames vertes et bleues



Type de voie

-  Liaison d'intérêt écologique en contexte urbain
-  Secteur d'intérêt écologique en contexte urbain
-  Réservoir de biodiversité
-  Cours d'eau souterrain susceptible de réouverture

Fond de plan

-  Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)
-  Zone habitée
-  Limite communale

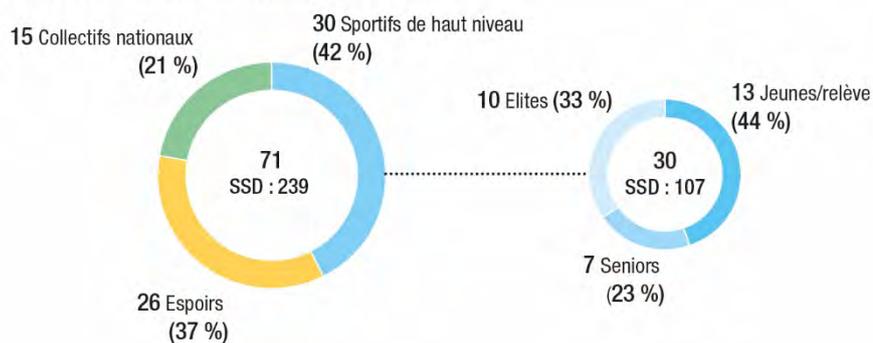
L'essentiel



- Présence de 3 réservoirs de biodiversité sur le territoire
- Des liaisons écologiques sur lesquelles s'appuyer pour favoriser les mobilités douces, tout en restant vigilant à la préservation de ces sites
- Un cours d'eau souterrain susceptible de réouverture (La Morée)
- Une absence de trames vertes et bleues sur le sud-ouest du territoire

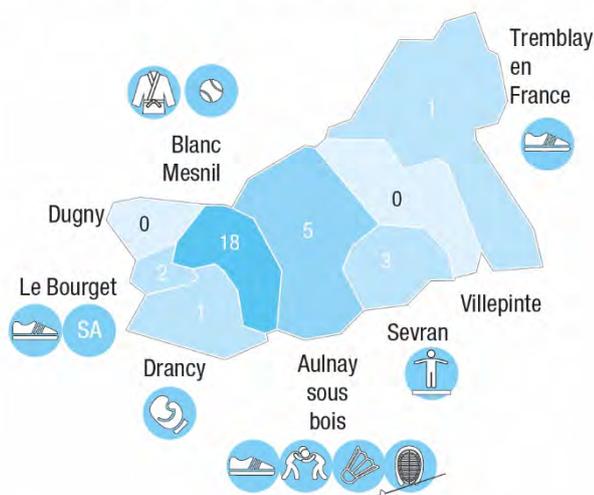
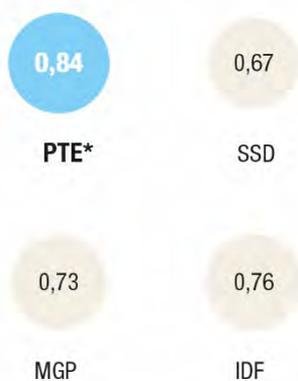
Le haut niveau

Sportifs inscrits sur liste ministérielle

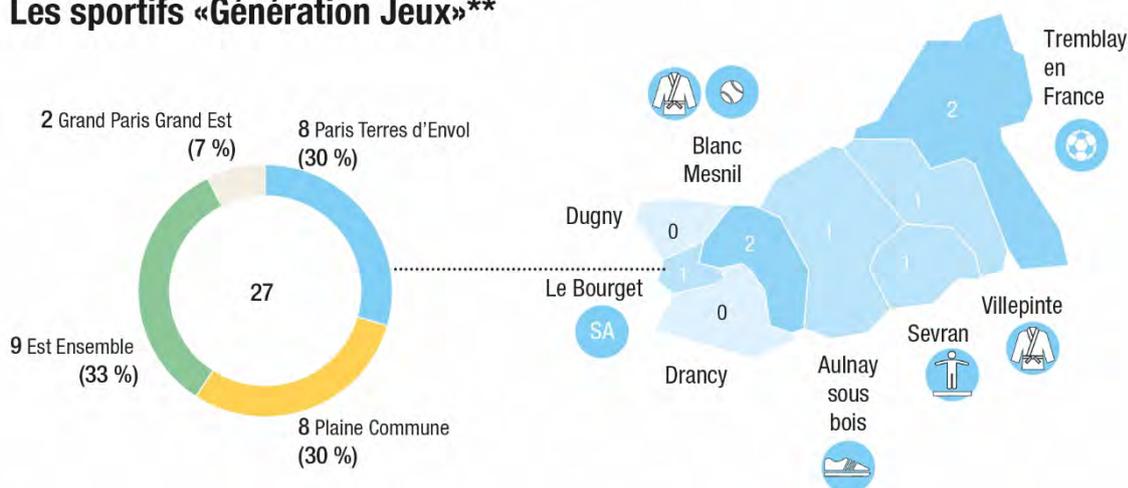


Nombre de sportifs de haut niveau par habitant et localisation

Nombre pour 10 000 hab.



Les sportifs «Génération Jeux»**



L'essentiel

- 71 sportifs inscrits sur liste ministérielle, dont 30 sportifs de haut niveau (9 disciplines)
- Rapporté à la population, ce nombre de sportifs est le plus élevé à Paris Terres d'Envol
- 8 jeunes athlètes du territoire bénéficient d'une aide du département pour se préparer aux Jeux

* PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

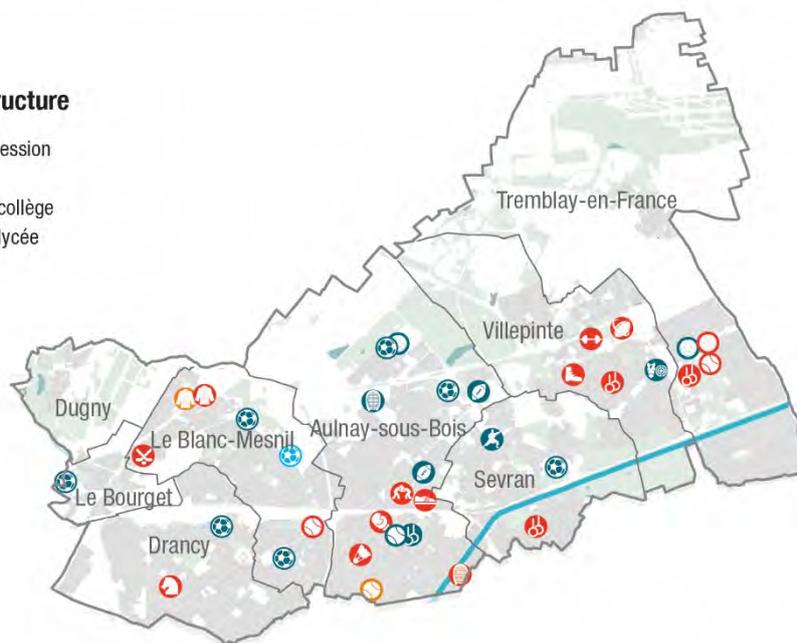
** Dispositif départemental qui soutient financièrement (3000 €/an) de jeunes athlètes du territoire évoluant au plus haut niveau en vue des Jeux

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
pictogrammes © 123rf/leremy
Sources : Ministère des sports, base de données du sport de haut niveau 2019, Service des sports des communes de PTE 2019

Les structures de haut-niveau à Paris Terres d'Envol

Type de structure

- Pôle accession
- Clubs
- Section collège
- Section lycée



Le haut niveau et les sections sportives scolaires par discipline

Disciplines	Sportifs haut niveau	Pôle accession	Clubs Haut niveau	Section sportive collège	Section sportive lycée
Judo	17	1	2	0	0
Athlétisme	4	0	1	0	0
Gymnastique	3	0	4	1	0
Badminton	1	0	1	0	0
Boxe	1	0	1	0	0
Escrime	1	0	1	1	0
Lutte	1	0	1	0	0
Sport adapté SA	1	0	0	0	0
Tennis	1	1	2	1	0
Echec	0	0	1	0	0
Football US	0	0	1	0	0
Haltérophilie	0	0	1	0	0
Handball	0	0	1	2	0
Hockey-sur-gazon	0	0	1	0	0
Twirling	0	0	1	0	0
Football	0	0	0	7	1
Rugby	0	0	0	2	0
Karaté	0	0	0	1	0
Pentathlon	0	0	0	1	0
Total	30	2	19	16	1

L'essentiel

- Le territoire abrite 2 pôles accession, 19 clubs de haut-niveau et 17 sections sportives scolaires
- Ces structures d'accueil offrent aux habitants la possibilité d'atteindre le haut niveau dans une vingtaine de disciplines

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
pictogrammes © 123rf/leremy

Sources : Ministère des sports, base de données du sport de haut niveau 2019, ONISEP 2019, Service des sports des communes de PTE 2019



Zoom sur...

La pratique sportive régulière des femmes

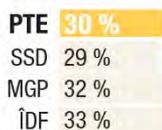
(15 ans et plus ; au moins 1 fois/semaine)

Ensemble



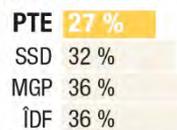
Pratique sportive dans son ensemble, en club ou en-dehors, avec ou sans licence, compétitive ou non

Encadrée



Pratique sportive dans un club ou une association sportive, avec une licence, avec un coach/moniteur...

Auto-organisée



Pratique sportive sans licence, en-dehors d'une association sportive, et en-dehors de tout encadrement (coach, moniteur)

Les principales disciplines pratiquées régulièrement par les femmes (au moins 1 fois/semaine)

Gym/fitness



Marche



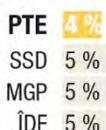
Natation



Danse



Course à pied

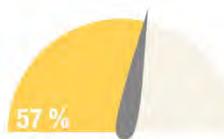


Vélo



Les femmes qui ne pratiquent aucune activité sportive et les freins

Femmes



Manque de temps



D'autres activités en concurrence



Ne souhaite pas pratiquer plus



Les horaires ne conviennent pas



Ne connaît personne avec qui pratiquer



C'est trop cher

L'essentiel

- Un potentiel de développement de la pratique féminine notamment la pratique auto-organisée
- Gym/fitness et marche sont les deux principales activités régulières pratiquées par les femmes
- Les femmes de PTE citent plus souvent que les autres le manque de lien social comme un obstacle
- 2 freins spécifiques aux femmes (vs hommes) : les activités en concurrence et le coût du sport

* PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

La pratique licenciée des femmes

Nombre de licences

Femmes **18 977**

Hommes 33 953

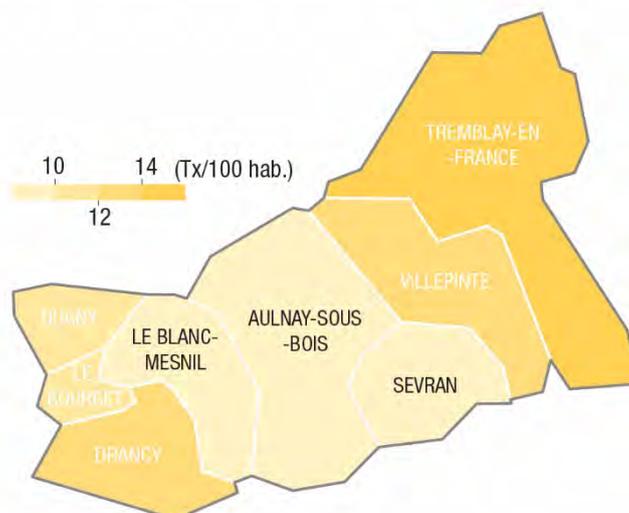
Taux de licences

PTE* **10,4 %**

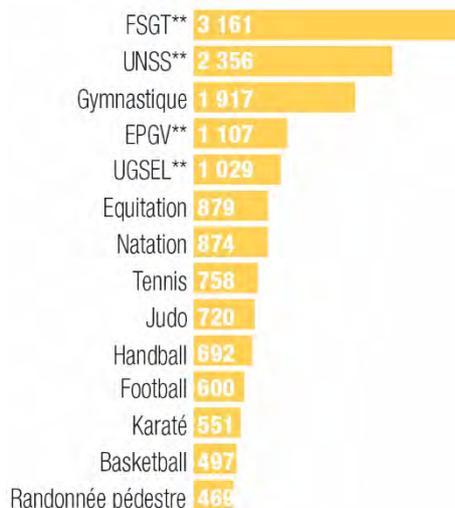
SSD 10,4 %

MGP 12,6 %

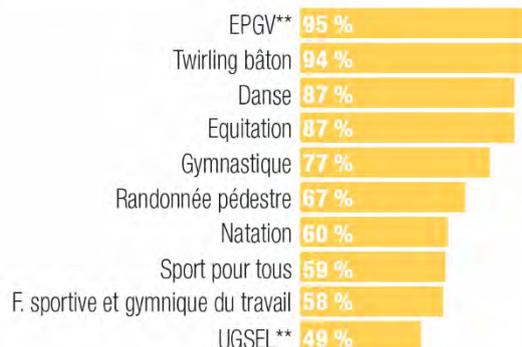
ÎDF 15,2 %



Les principales fédérations qui comptent le plus de femmes...



...et celles qui comptent les plus grandes parts de femmes***



L'essentiel



- Un potentiel de développement de la pratique féminine licenciée
- La FSGT : plus grand pourvoyeur de licences féminines
- Seules neuf fédérations comptent davantage de licences féminines que masculines

* PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

** FSGT : Fédération sportive et gymnique du travail ; UNSS : Union nationale du sport scolaire ;

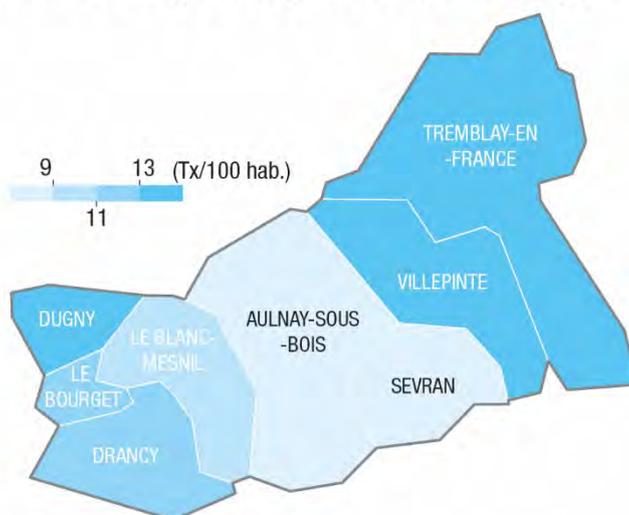
EPGV : Education physique et de gymnastique volontaire ;

UGSEL : F. sportive éducative de l'enseignement catholique (données de l'année 2015)

*** Parmi les fédérations comptant au moins 25 licences féminines

Les licences dans les quartiers en politique de la ville (QPV)

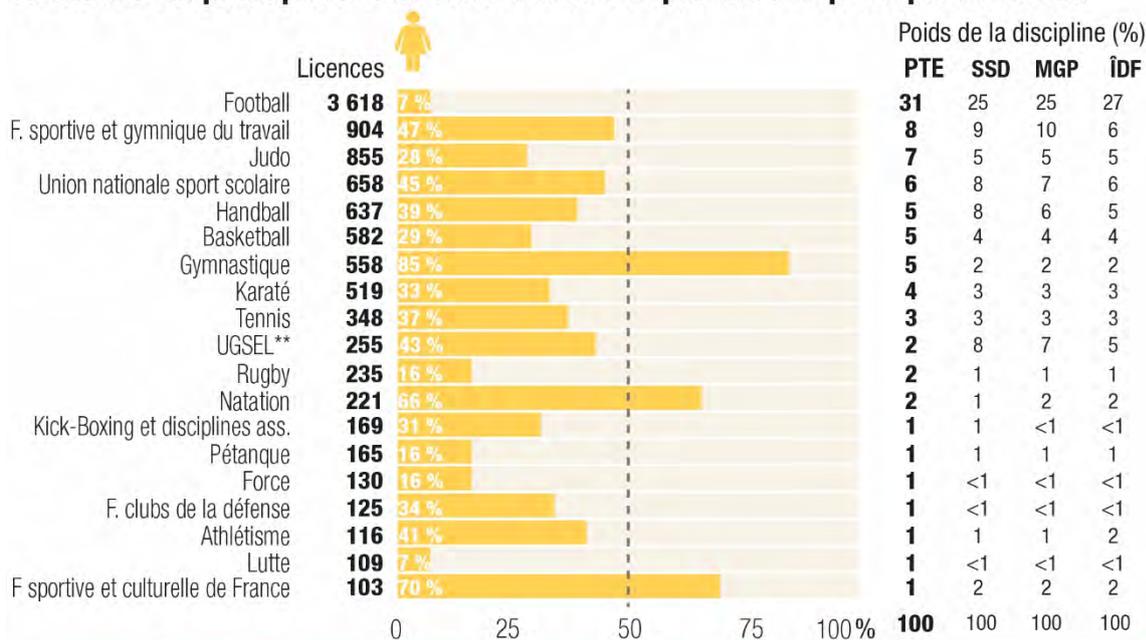
Taux de licences



Part des femmes



Zoom sur les principales fédérations dans les quartiers en politique de la ville



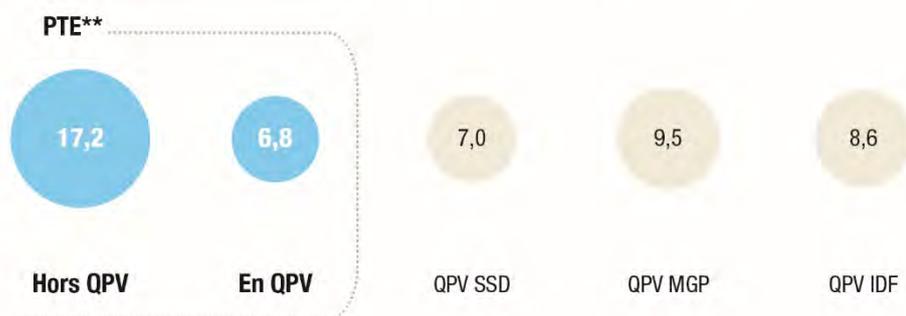
L'essentiel

- Un taux de licences inférieur en QPV
- Une part de licences féminine inférieure en QPV
- Le football loin devant, la gymnastique surreprésentée

* PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France
 ** UGSEL : F sportive et éducative de l'enseignement catholique (données 2015) ;
 EPGV : éducation physique et gymnastique volontaire

Les équipements sportifs dans les QPV*

Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants



Répartition des équipements sportifs en QPV à Paris Terres d'Envol (hors sports de nature)



L'essentiel

- Un taux d'équipement inférieur en QPV et une offre en équipement moins diversifiée
- Une sur-représentation des terrains extérieurs de petits jeux collectifs

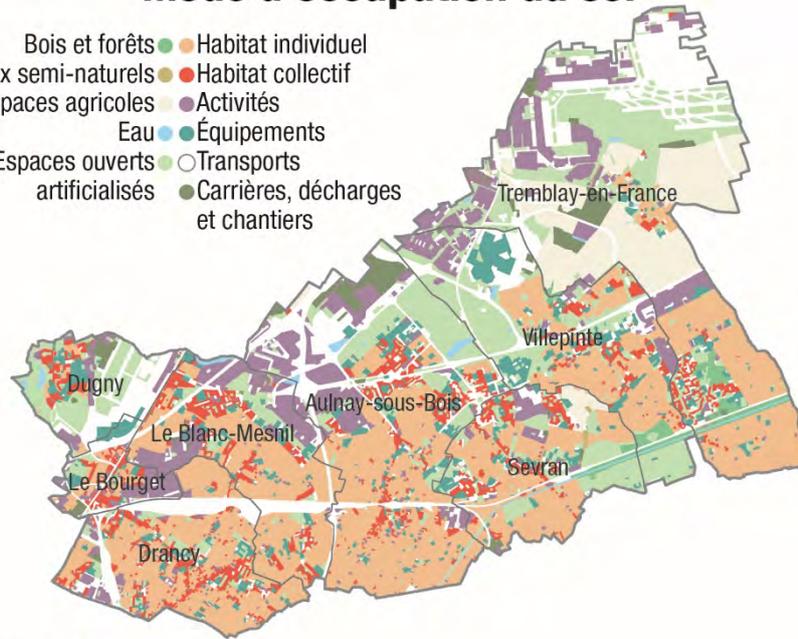
* Quartier prioritaire de la politique de la ville

** PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

Les données de cadrage

Mode d'occupation du sol

- Bois et forêts ● Habitat individuel
- Milieux semi-naturels ● Habitat collectif
- Espaces agricoles ● Activités
- Eau ● Équipements
- Espaces ouverts ● Transports
- artificialisés ● Carrières, décharges et chantiers



L'essentiel



- Un territoire essentiellement urbain avec de nombreux habitats individuels ou collectifs
- Mais la présence de nombreux sites naturels (parcs, cours d'eau)
- Des zones d'activités importantes : aéroville, aérolians, parc des expositions, O'Parinor...

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019

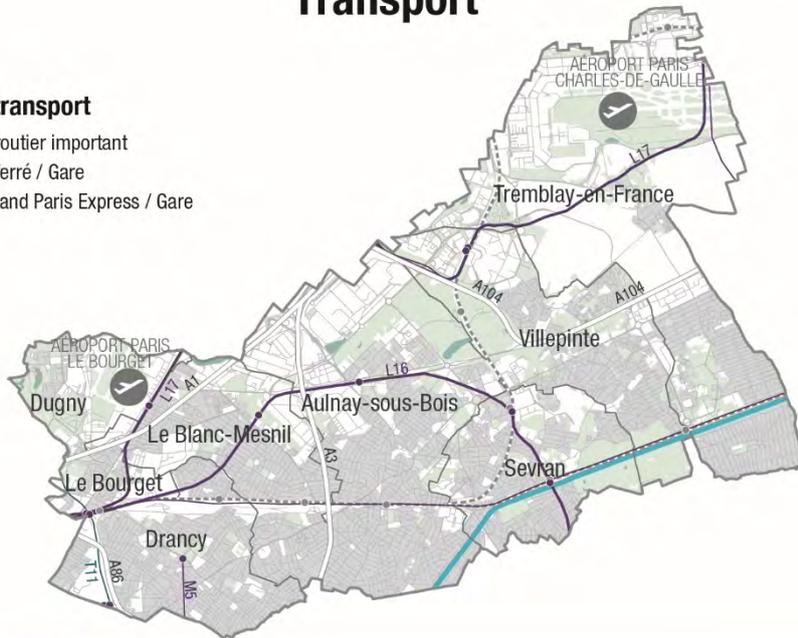
Source : L'Institut Paris Region, mos 2017



Transport

Réseau de transport

- Réseau routier important
- Réseau ferré / Gare
- Projet Grand Paris Express / Gare



L'essentiel



- De grands axes routiers qui coupent le territoire : A1, A3, A86, A104
- Des transports en commun développés : RER B (9 stations), projet Grand Paris Express (L15/16/17)
- Deux aéroports

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019

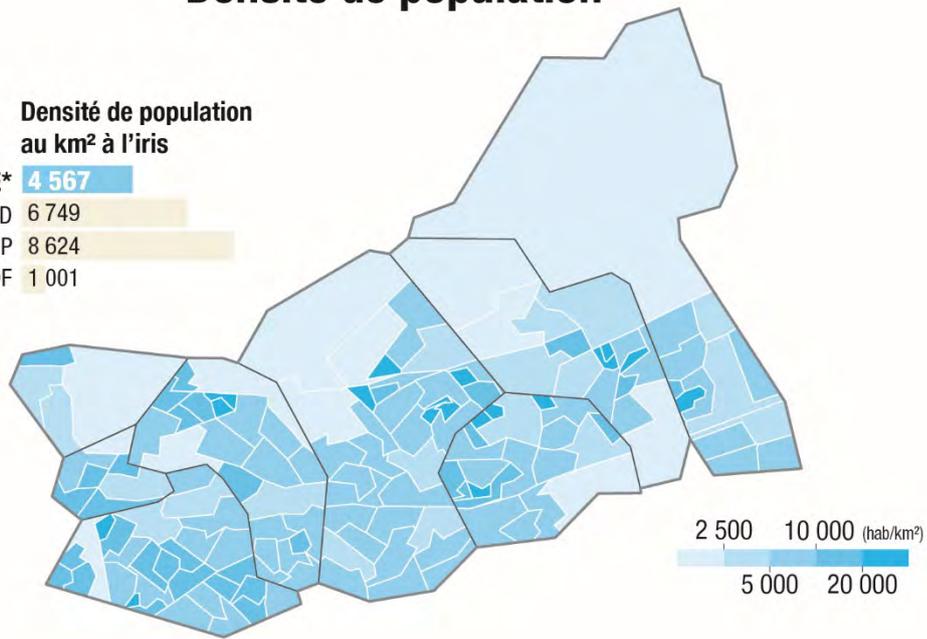
Source : L'Institut Paris Region 2019



Densité de population

Densité de population au km² à l'iris

PTE*	4 567
SSD	6 749
MGP	8 624
ÎDF	1 001



L'essentiel

- Une faible densité de population comparativement à la SSD et la MGP
- Des situations très contrastées d'un quartier à l'autre

* PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; ÎDF : Île-de-France

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
Source : Insee RP 2015

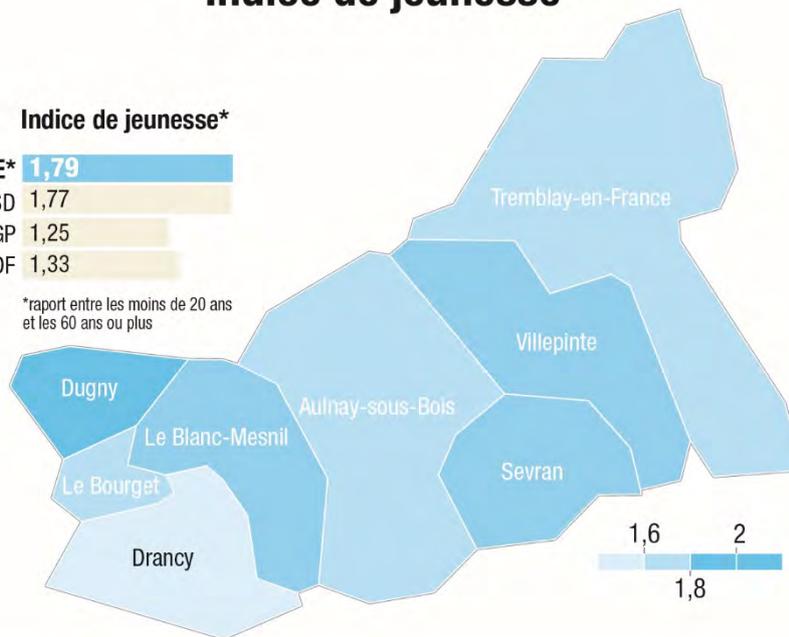


Indice de jeunesse

Indice de jeunesse*

PTE*	1,79
SSD	1,77
MGP	1,25
ÎDF	1,33

*rapport entre les moins de 20 ans et les 60 ans ou plus



L'essentiel

- Une population jeune
- Avec des écarts qui peuvent être importants d'une commune à l'autre

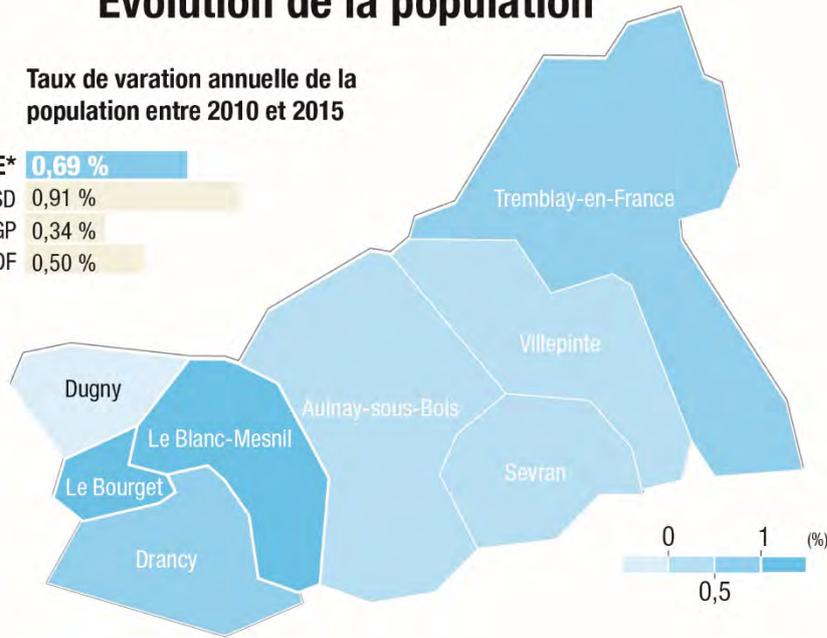
* PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; ÎDF : Île-de-France

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
Source : Insee RP 2015



Évolution de la population

Taux de variation annuelle de la population entre 2010 et 2015



L'essentiel

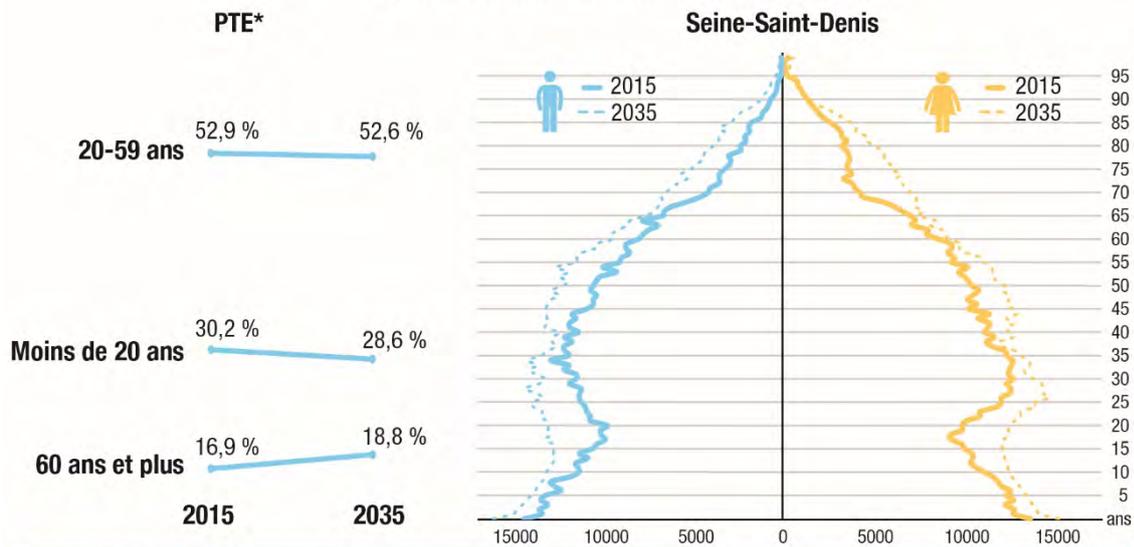
- Une population dynamique démographiquement
- Une croissance inégale sur le territoire (de -0,29 % à +1,79 %)

* PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
Source : Insee RP 2015



Projection de population en 2035 (scénario dit «Loi Grand Paris»**)



L'essentiel

- Selon le scénario, la Seine-Saint-Denis pourrait compter entre 240 000 et 302 000 habitants en plus en 2035. Pour 1/3 des personnes âgées de 60 ans et plus dans le scénario dit «Loi Grand Paris»
- Dans ce même scénario, la part des 60 ans et plus passerait de 16,9 % à 18,8 % à Paris Terres d'Envol

* PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France
** Construction de 70 000 logements par an en Île-de-France, dont 12 400 en Seine-Saint-Denis

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
Sources : Insee RP 2015, Estimations localisées de population au 1/1/2015 - L'Institut Paris Region, simulations démographiques par sexe et âge au 1/1/2035 cohérentes avec le groupe de travail L'Institut Paris Region, Insee Île-de-France, Apur, DRIEA et DRIHL ; collecte de projets de construction en 2018 par L'Institut Paris Region

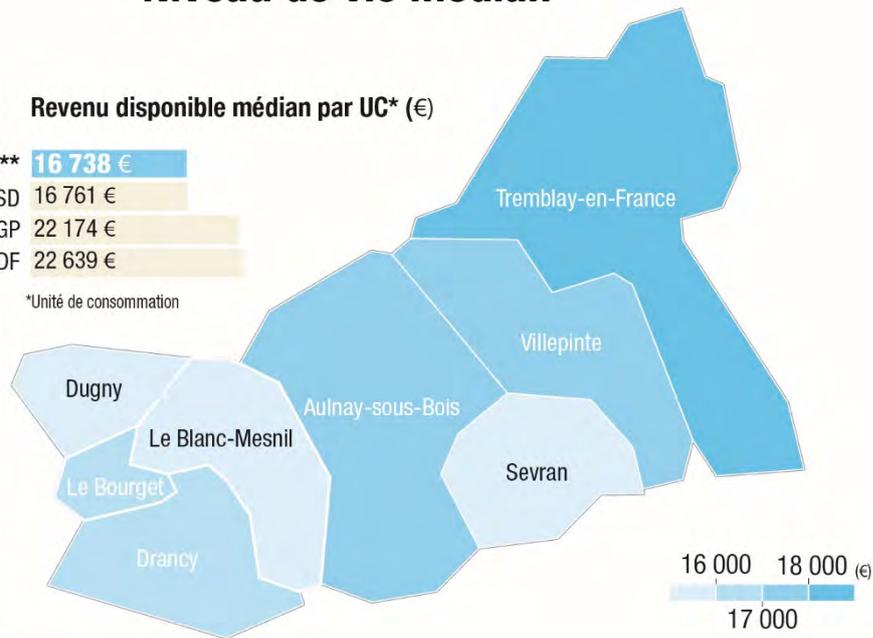


Niveau de vie médian

Revenu disponible médian par UC* (€)

PTE**	16 738 €
SSD	16 761 €
MGP	22 174 €
ÎDF	22 639 €

*Unité de consommation



L'essentiel

- Une population avec un niveau de vie faible comparativement à la MGP et l'ÎDF
- Des situations variables d'une commune à l'autre (plus de 4 000 € d'écart)

** PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

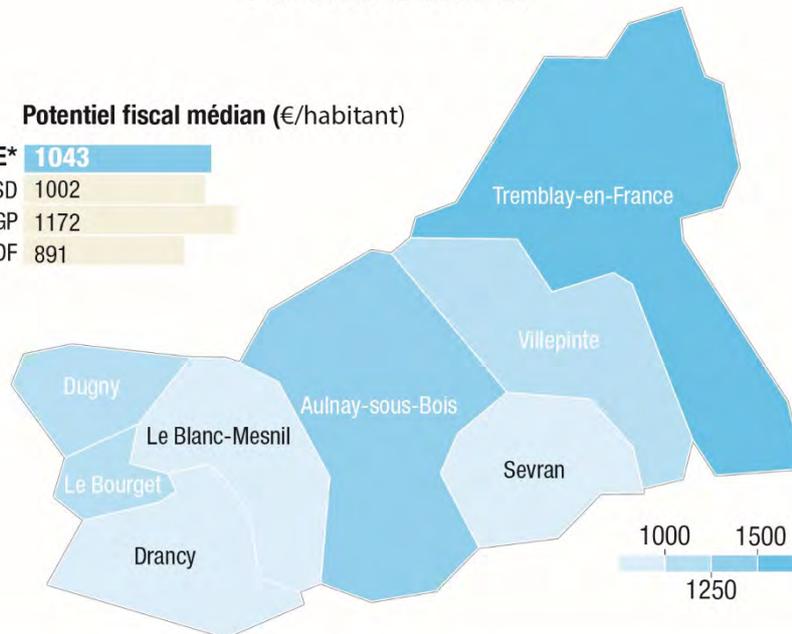
© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
Source : Insee Filosofi 2015



Potentiel fiscal

Potentiel fiscal médian (€/habitant)

PTE*	1043
SSD	1002
MGP	1172
ÎDF	891



L'essentiel

- Une richesse fiscale potentielle plus forte qu'en SSD, mais plus faible que dans la MGP
- Un déséquilibre important entre les communes du territoire (rapport de 1 à 4)

* PTE : Paris Terres d'Envol ; SSD : Seine-Saint-Denis ; MGP : Métropole du Grand Paris ; IDF : Île-de-France

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
Source : DGCL 2018



Synthèse

Introduction

Paris Terres d'Envol, territoire qui compte 357 568 habitants⁸ se prépare à l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 et fait en sorte que le territoire s'approprie ce « méga » événement mondial avec pour ambition de bâtir un héritage sociétal et sportif qui soit significatif et durable.

Et pour s'appuyer sur des bases solides, Paris Terres d'Envol a souhaité disposer d'un état des lieux territorial pour identifier les points forts et les marges de progrès pour le développement du sport et des activités physiques. Il a missionné l'observatoire du sport en Île-de-France, l'IRDS, pour réaliser le « portrait sportif de Paris Terres d'Envol, 5 ans avant les Jeux ». Cette démarche, une première à l'échelle d'un Etablissement Public Territorial, va permettre de situer le territoire dans son environnement mais aussi de suivre l'évolution de certains de ces indicateurs dans le temps. Ainsi, les données obtenues sont comparées à celles observées à l'échelle du département, de la métropole du Grand Paris et de la région Île-de-France.

La synthèse reprend les principaux éléments observés dans l'étude : la pratique sportive des 15 ans et plus, la pratique sportive licenciée, les

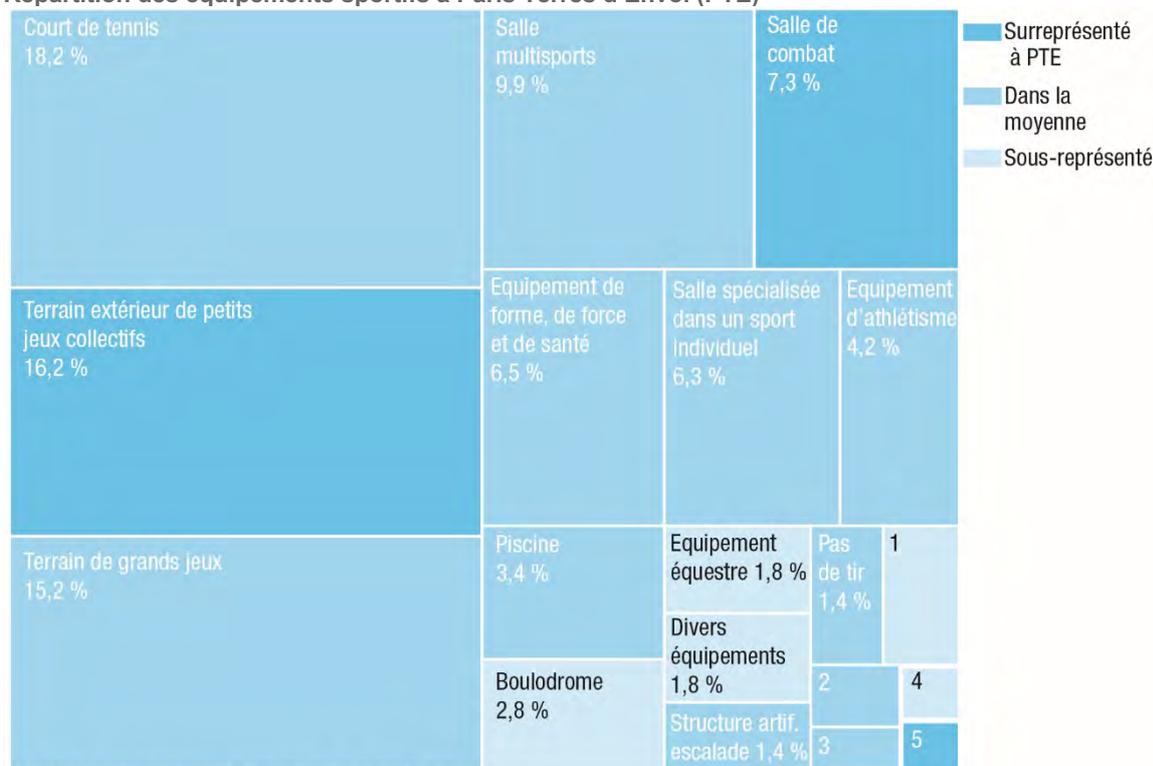
équipements sportifs, les sites, équipements et projets structurants ainsi que le haut niveau. Elle met en perspective les principaux enjeux et pistes d'action au regard des spécificités du territoire, de ses contraintes et opportunités.

Sur un territoire carencé, des priorités à définir en matière d'équipements pour développer la pratique sportive

Un faible taux d'équipement mais des projets de création et de rénovation

A l'instar du département de la Seine-Saint-Denis, Paris Terres d'Envol (PTE) connaît un déficit du nombre d'équipements sportifs rapporté au nombre d'habitants (13,8 pour 10.000 habitants). Ce déficit entre en résonance avec une moindre pratique sportive licenciée observée sur le territoire. Ce constat est particulièrement marqué dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (6,8 équipements pour 10.000 habitants en QPV) bien que certains types d'équipements soient bien représentés comme les terrains extérieurs de petits jeux collectifs et les salles de sports de combat.

Répartition des équipements sportifs à Paris Terres d'Envol (PTE)



- 1 - Autres équipements de sports de raquette - 1,4 %
- 2 - Skate-park - 0,8 %
- 3 - Kartings et pistes de vitesse - 0,6 %
- 4 - Golf - 0,4 %
- 5 - Equipement de cyclisme - 0,4 %

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019

Sources : INJEP-MEDES / recensement des équipements sportifs 2017, Service des sports des communes de PTE 2019



⁸ Insee, recensement de la population 2015.

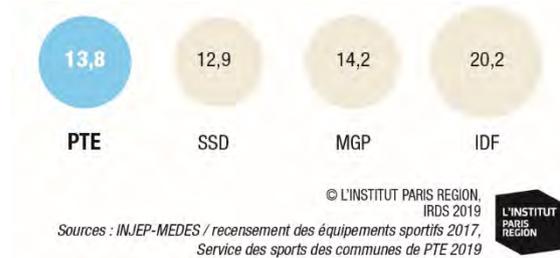
Pour autant, on observe une forte dynamique dans les communes avec des projets de création et de rénovation d'équipements bénéficiant de financements croisés (Etat, Région, MGP, Département et ANRU parfois). Mais pour rattraper le taux moyen régional, il faudrait 200 nouveaux équipements, un objectif difficile à atteindre. Pour continuer à améliorer le service rendu à la population, il s'agit donc pour les communes d'optimiser l'existant et d'innover en matière d'offre. L'avènement d'un urbanisme sportif et l'utilisation de l'espace public sont également des enjeux forts pour élargir les pratiques sportives libres et encadrées sur le territoire.

Augmenter le nombre d'équipements : la question des financements

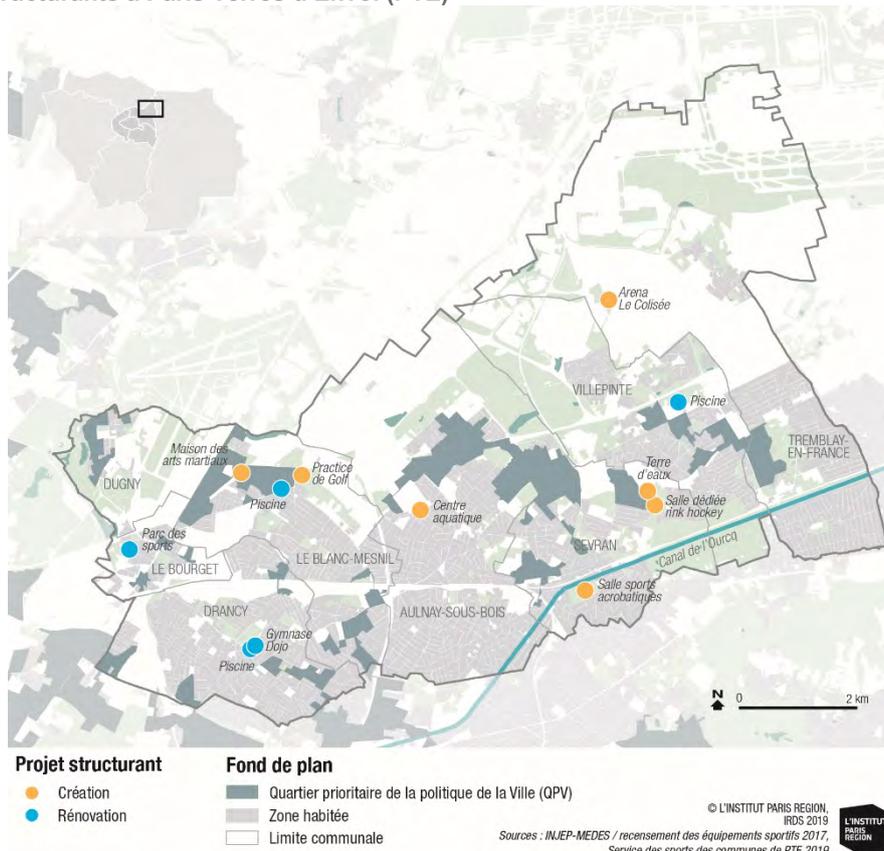
Entre 2009 et 2018, le territoire a vu se développer la construction de plus de 22 000 nouveaux logements⁹. Il y a donc un enjeu fort de réalisation d'équipements sportifs dans les nombreuses opérations d'aménagement qui accueillent de nouveaux habitants. Cependant ce besoin se heurte vite aux difficultés de financement. Les collectivités et leurs opérateurs ont du mal à

dégager les recettes d'aménagement suffisantes pour équilibrer ces opérations. Les subventions publiques sont aussi limitées. La ZAC du cluster des médias sur le territoire de Paris Terres d'Envol, qui comprendra un quartier d'habitation (1.300 logements) sera à ce titre un exemple. En effet elle sera accompagnée de la création et de la rénovation de nombreux équipements sportifs sur le parc des sports du Bourget et au sein du nouveau quartier de Dugny.

Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants



Les projets structurants à Paris Terres d'Envol (PTE)



⁹ Base des permis de construire (Sitadel). Ministère de la cohésion des territoires.

Mixer les usages : un réel potentiel d'innovation dans l'offre d'équipements

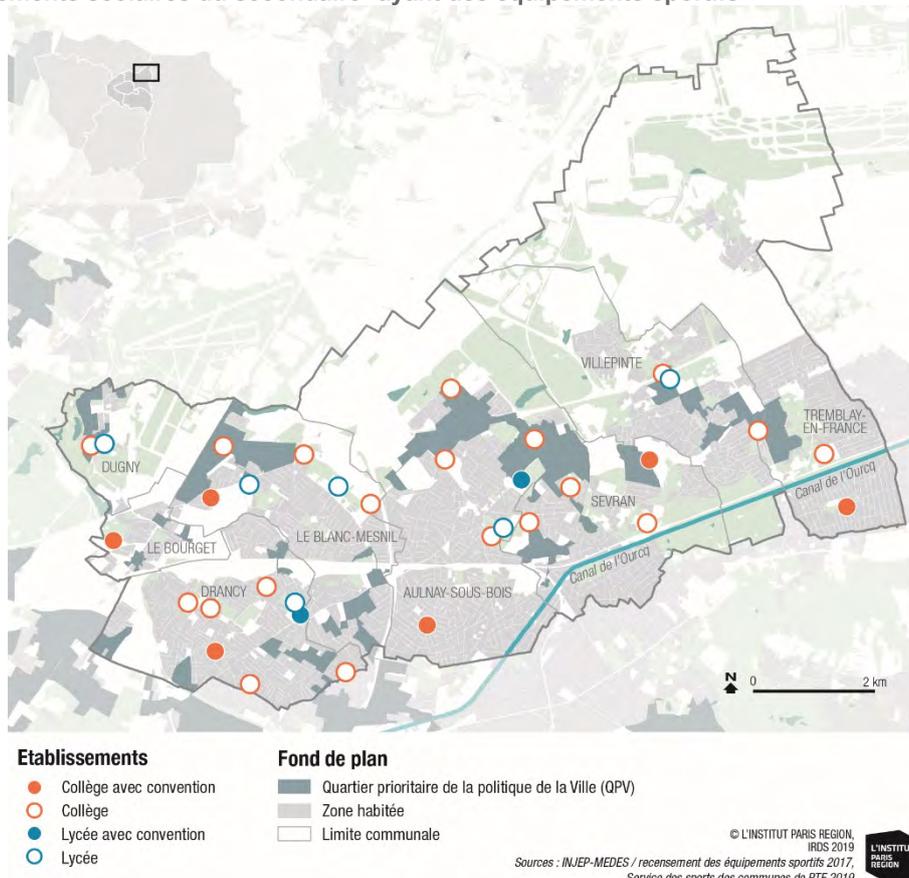
Aujourd'hui encore, la majorité des équipements sportifs sont conçus pour répondre au sport de compétition et au sport scolaire. Ils ne prennent pas suffisamment en compte la diversification des pratiques. Il est pourtant possible d'innover dans des installations sportives ouvertes à tous les publics et à tous les modes de pratique. Des équipements multimodaux, mixant les usages (sport, culture, services) permettent une mutualisation des moyens, la création de lieux de vie propices à la mixité sociale, et à une limitation des déplacements. On peut citer à titre d'exemple l'équipement du quartier Balagny à Aulnay-sous-Bois regroupant une bibliothèque, le service jeunesse, un dojo et une salle polyvalente¹⁰.

Une autre piste, prospective, consiste en la conception d'équipements spécialisés, qui sont dédiés à une seule discipline mais ouvert à tous les modes de pratique avec des espaces différenciés pour chaque usager. Un équipement de ce type permet pour une même discipline la rencontre entre les pratiquants du club et ceux extérieurs au club où chacun trouve des réponses à ses attentes¹¹.

Optimiser les taux d'occupation : des marges de progression certaines

Sur un territoire carencé, les villes cherchent à optimiser les taux d'occupation de leurs équipements. Certaines ont mis en place une politique de suivi des créneaux, d'autres ont allongé les temps de pratique de certains équipements avec l'installation d'éclairage et de préaux couverts afin de pouvoir pratiquer indépendamment des conditions météorologiques. Certaines villes réservent également des créneaux auprès de partenaires privés pour faire face notamment à une demande élevée en futsal. Les communes de l'EPT font remonter des besoins en salles multi activités et salles de danse, mais aussi en salles de réunion et en salles polyvalentes pour permettre de libérer des créneaux dans les équipements sportifs qui sont régulièrement utilisés pour organiser des manifestations de tous types. Une autre solution pour pallier en partie ce sous-équipement est la mise à disposition des équipements sportifs dans les établissements scolaires du secondaire. Depuis l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale des équipements sportifs en Seine-Saint-Denis (SCOTES), en 2014, le département s'engage, pour toute nouvelle construction de collège, à faire en sorte que les équipements sportifs associés soient utilisables en-dehors du temps scolaire.

Les établissements scolaires du secondaire* ayant des équipements sportifs



*Collèges et Lycées publics ou privés sous contrat

¹⁰ L'ouverture de l'équipement multimodal Jules Verne, dont la réalisation est en cours d'achèvement, est prévue au second semestre 2019.

¹¹ Aménagement, cadre de vie et pratique de l'activité physique et sportive. De nouveaux défis pour la santé des Franciliens. L'Institut Paris Region / 2018.

Dans la pratique, seulement ¼ ont signé des conventions pour ouvrir leurs équipements sportifs aux clubs sur Paris Terres d'Envol. Par ailleurs, une meilleure concertation avec les services des sports et les usagers sur les nouveaux équipements à créer dans les établissements scolaires permettrait d'améliorer la cohérence et la diversité de l'offre sur la commune.

Offrir davantage de lieux et d'espaces de pratique pour bouger plus

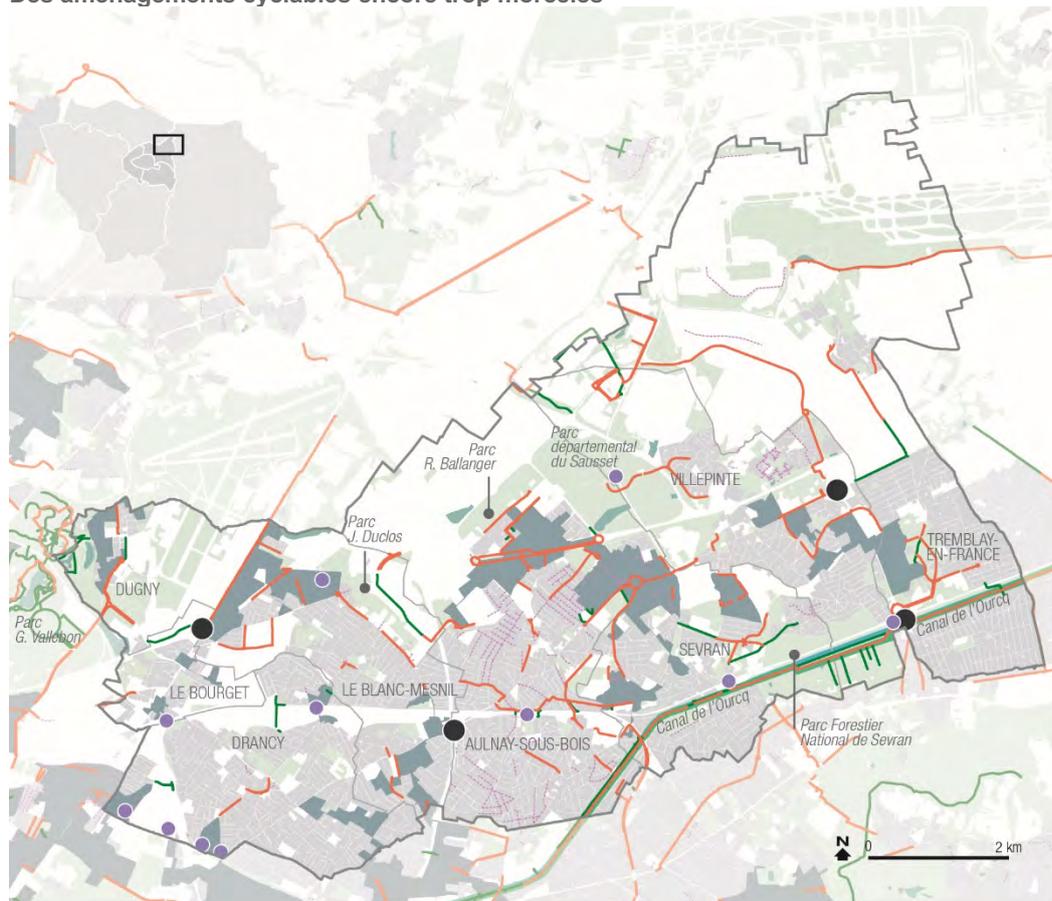
Intensifier l'animation des sites naturels et favoriser les mobilités actives

Le territoire compte la présence de nombreux sites naturels (parcs urbains, cours d'eau). Les habitants les fréquentent notamment pour courir. Mais il existe encore un vrai potentiel de développement. Cela passe par une meilleure politique d'animation et par un renforcement de l'accessibilité de ces sites. Les animations sportives sur les espaces naturels du territoire sont surtout présentes l'été (Activ'été, fête l'été, village estival, Beach Mesnil, etc). Toutes les

communes sont traversées par un sentier de randonnée et une vélo route voie verte (EuroVelo3) traverse une partie de l'EPT en suivant le canal de l'Ourcq. Mais pour le reste le réseau d'aménagement cyclable est très morcelé. D'où l'importance du futur plan local de déplacement intercommunal, en cours de réalisation, pour planifier le développement des mobilités actives. Des projets de liaisons de sites restent à concrétiser : relier les parcs par des liaisons douces (Valbon, Sausset, Poudrerie) et rendre accessibles ces sites naturels aux quartiers les plus éloignés en s'appuyant notamment sur les liaisons écologiques existantes (trames vertes et bleues).

Dans le cadre du rapprochement entre Paris et la Seine-Saint-Denis à l'occasion de l'accueil des Jeux de 2024, il est prévu un parcours cyclable reliant les sites olympiques/paralympiques et les grands équipements structurants qui irriguent ces deux territoires, et au-delà. Ce projet de « boucles olympiques » contribue à la transition écologique, vise à donner une plus grande visibilité à la pratique du vélo et à accélérer la réalisation de continuités cyclables manquantes. Il doit relier, par exemple, directement Paris à l'Aéroport Paris-Charles de Gaulle en passant par Paris Terres d'Envol.

Des aménagements cyclables encore trop morcelés



Type de voie

-  Piste, bande cyclable, couloir de bus
-  Chemin mixte ou voie verte
-  Zone / voie de circulation apaisée
-  Véloroute Voie Verte

Aménagement

-  Coupures urbaines
-  Parc à vélos

Fond de plan

-  Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV)
-  Zone habitée
-  Limite communale

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
Source : L'Institut Paris Region 2018



La question du vélo est à l'agenda du gouvernement et des collectivités locales. Une véritable politique « vélo » serait profitable à l'échelle du territoire avec des bénéfices aux plans environnemental, social et sanitaire, sportif ou encore économique. Le territoire ne manque pas d'atouts pour structurer une politique sportive autour du vélodrome d'Aulnay-Sous-Bois ou encore des clubs locaux actifs qui organisent des courses cyclistes (Sevrans, Drancy). L'apprentissage du vélo peut être développé pour les scolaires et auprès de différents publics. Le développement d'une activité économique notamment sociale et solidaire (ESS) associée à l'utilisation, à la vente et à la réparation de vélos serait particulièrement opportun sur ce territoire et mériterait, à ce titre, d'être soutenu.

Repenser l'usage sportif de l'espace public

Intégrer les pratiques sportives dans les aménagements urbains favorisera la pratique auto organisée. Il s'agit de travailler sur le cadre de vie afin d'avoir des espaces plus sécurisés, plus agréables, pour encourager toute la population à s'approprier l'espace public. La mise en place d'une dynamique d'urbanisme sportif répond aussi à un impératif de santé publique. En étant pensé et en tenant compte des spécificités et des publics les plus éloignés de la pratique, notamment dans les QPV, l'aménagement du territoire peut constituer un levier de promotion de la santé. Il peut être aussi le socle de la promotion de disciplines et pratiques sportives qui interrogent l'espace public (marche, course, gym urbaine...). Cela nécessite des choix affirmés et soutenus de la part des collectivités afin de développer des stratégies d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de design urbain et d'architecture qui favorisent un mode de vie plus sain et physiquement actif pour tous les habitants.

Des attentes et des besoins à cibler plus finement pour développer une offre de pratique adaptée et renouvelée

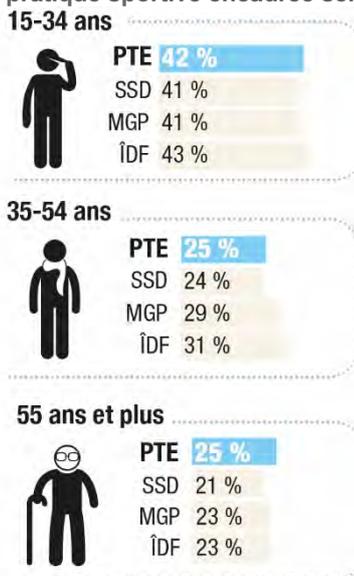
Une offre de pratique sportive encadrée importante chez les jeunes et un haut niveau bien implanté

La pratique encadrée¹² des jeunes est bien implantée à Paris Terres d'Envol : 54% des licenciés ont moins de 20 ans (66% pour les disciplines olympiques) et le taux de pratique des 15-34 ans est similaire à celui observé dans les autres territoires. Certaines fédérations sont très présentes et semblent répondre aux attentes de ce public : les fédérations de football, de gymnastique, celles de sports de combat (karaté, lutte, kick-boxing) ou encore celle de twirling bâton.

Les villes sont porteuses d'une dynamique forte sur le haut niveau avec un taux de sportifs concerné supérieur aux autres territoires (0,84 pour 10.000 contre 0,76 en IDF). De nombreuses structures d'accueil spécialisées, avec des passerelles en milieu scolaire (sections sportives) sont en place. Le judo est particulièrement bien

représenté avec 17 sportifs inscrits sur les listes ministérielles de haut-niveau au Blanc Mesnil. Les clubs s'appuient généralement sur des équipements spécifiques structurants (handball, judo, sports acrobatiques). Pour accentuer cette spécificité il pourrait y avoir une réflexion à l'échelle du territoire, en cohérence avec celle menée au niveau départemental, sur la construction de trajectoires optimisées des sportifs de haut-niveau : des têtes de réseau par discipline comme le handball à Tremblay-en-France, le judo au Blanc-Mesnil, le badminton à Aulnay-sous-Bois, le trampoline à Sevrans...et des structures locales associées qui accompagnent les sportifs dans leurs parcours.

Taux de pratique sportive encadrée selon l'âge



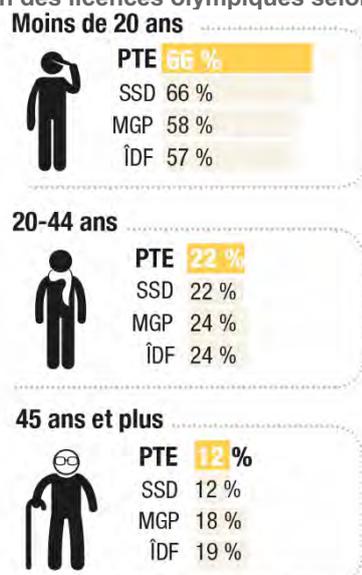
© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019

pictogrammes © 123rf/leremy

Source : IRDS, enquête sur les pratiques sportives des Franciliens



Répartition des licences olympiques selon l'âge



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019

pictogrammes © 123rf/leremy

Source : INJEP-MEDES / recensement des licences sportives - 2016

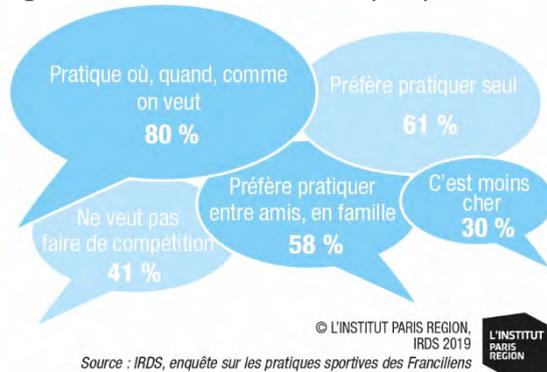


¹² Pratique sportive dans un club ou une association sportive, sans obligation de prise de licence, ou pratique sportive avec un coach.

Une tendance de fond : la pratique sportive loisirs/bien-être

Même si le recensement du Ministère des sports reflète probablement insuffisamment toutes les associations qui font « bouger » les habitants du territoire, la pratique encadrée des 35-54 ans est faible sur Paris Terres d'Envol, à l'instar de la Seine-Saint-Denis. En-dehors du manque de temps (principal obstacle invoqué), il est probable que l'offre encadrée soit trop axée sur la compétition. Les principales motivations de cette tranche d'âge sont en effet une pratique plus libre, moins onéreuse et plus axée loisir et santé. La Fédération sportive et Gymnique du Travail (FSGT), bien implantée sur le territoire, arrive à toucher plus largement ce public en proposant une offre davantage en adéquation avec ces attentes. Il existe aussi une marge de progression importante de la pratique auto-organisée régulière auprès des femmes et des 35-54 ans. Les pratiques auto-organisées ne nécessitent pas systématiquement d'équipements spécifiques. En effet, une partie des sportifs s'approprient les espaces publics ou utilisent le mobilier urbain comme support de pratique sportive. Les clubs ont certainement aussi un rôle à jouer en accompagnant ces pratiquants par exemple sur de l'initiation et de la découverte.

Les motivations de la pratique auto-organisées régulière à Paris Terres d'Envol (PTE)



Un attrait des femmes pour une pratique sportive santé/bien-être ou simultanée mère/enfant

Les femmes concentrent leur pratique dans des disciplines à forte identité féminine même si l'on a pu recenser l'existence de sections à leur intention dans des disciplines où on les attend moins comme le football, le rugby ou les sports de combat par exemple. Il manque une offre plus adaptée à leurs désirs en matière de sport santé et de bien-être. Effectivement, on les retrouve dans des fédérations multisports moins axées performances (FSGT, EPGV), et pour les plus jeunes d'entre elles dans des fédérations scolaires avec une approche davantage éducative (UNSS, UGSEL). On note des démarches innovantes comme celle initiée par les clubs de tennis et de tennis de table du Bourget qui proposent une offre simultanée pour les mères et les enfants (QPV). En Île-de-France, 43 % des mères qui

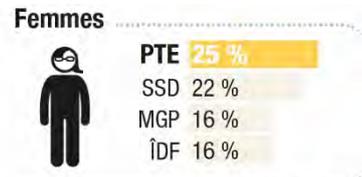
accompagnent leur(s) enfant(s) sur le lieu de leur activité sportive seraient intéressées par une offre simultanée sans qu'il s'agisse forcément de la même activité que leur enfant. Cette proportion s'élève à 53 % pour les mères qui élèvent seules leur(s) enfant(s), en famille monoparentale.

Les fédérations qui comptent le plus de femmes à Paris Terres d'Envol (nombre de licences)



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
Source : INJEP-MEDES / recensement des licences sportives - 2016

Le taux de non pratique à Paris Terres d'Envol (PTE)



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
pictogrammes © 123r/leremy
Source : IRDS, enquête sur les pratiques sportives des Franciliens

Le sport santé : un enjeu majeur sur un territoire où le taux de maladies chroniques est élevé

De nombreuses études en santé publique montrent les effets bénéfiques d'une activité physique adaptée sur la santé, que ce soit en termes de prévention ou de traitement thérapeutique. Depuis le décret d'application de la loi sur ordonnance (décembre 2016), les médecins ont la possibilité de prescrire une activité physique adaptée à leurs patients souffrant d'une affection de longue durée. La population du territoire est particulièrement concernée par ce type de pathologie avec notamment une prévalence du diabète qui est l'une des plus élevée de la région (supérieur à 5 %¹³) associée à une prévalence élevée de l'obésité notamment chez les jeunes enfants ou encore les femmes. Les acteurs du sport ont la possibilité de prendre en charge ces publics. Cela n'engendre pas forcément un besoin supplémentaire en équipements sportifs, mais nécessite des encadrants formés à l'accueil de ce public et de renforcer les relations avec les acteurs de la santé du territoire. Des bonnes pratiques existent déjà sur le territoire comme « Blanc-Mesnil se bouge » ou d'autres actions menées dans les contrats locaux de santé en lien avec les centres médico sportifs et les centres municipaux de santé. Par ailleurs, le taux de pratique encadrée régulière des 55 ans et + reste faible (25 %) sur le territoire comme ailleurs. Il s'agit d'un défi important d'autant que les simulations

¹³ CNAMTS, MSA, RSI, Insee, Exploitation ORS Île-de-France

démographiques prévoient un vieillissement de la population à l'horizon 2035, soit une augmentation de 10 % de la part des 60 ans et plus. En Seine-Saint-Denis, une part non négligeable de ces personnes est en situation de perte d'autonomie (14,6 %, contre 13,3 % pour l'Île-de-France¹⁴). Le maintien d'un bon niveau d'autonomie le plus longtemps possible constitue un enjeu fort de santé pour ce territoire.

Un fort potentiel de développement de la pratique sportive en QPV

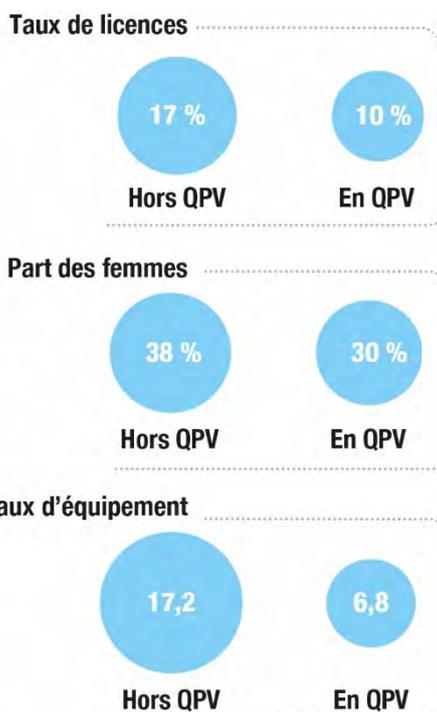
La pratique sportive au sein des quartiers en politique de la ville est particulièrement faible, notamment chez les femmes. Le potentiel de développement y est donc très important. On observe, dans ces quartiers, un taux d'équipement deux fois inférieur comparé au reste du territoire, des équipements souvent anciens ainsi qu'une moindre diversité avec une surreprésentation de terrains extérieurs de petits jeux collectifs. L'enjeu est d'attirer un public plus large en diversifiant les pratiques et leur encadrement ce que font certains clubs et structures municipales à travers les écoles municipales des sports par exemple. On peut noter aussi que certains QPV s'inscrivent dans des projets de requalification urbaine avec la dynamique du NPNRU et celle du volet santé des contrats de ville. La mise en place d'une dynamique d'urbanisme sportif répond à un impératif de santé publique particulièrement pertinent dans ces quartiers qui connaissent par ailleurs une surreprésentation de pathologies chroniques. Le sport est aussi un levier particulièrement intéressant et adapté pour l'insertion sociale et professionnelle. Des porteurs de projets spécialisés officient sur Paris Terres d'Envol : APART, Drop de Béton, Sport dans la ville, Rugby Club de Drancy...

Un enjeu majeur pour les personnes handicapées : soutenir les clubs dans l'accueil du public

La pratique des personnes en situation de handicap est bien présente à Paris Terres d'Envol avec notamment le sport adapté. Mais elle reste à développer notamment sur le handisport dont le taux de licences est inférieur aux autres échelons de collectivités comparées. Des liens sont créés avec les structures spécialisées par l'intermédiaire des missions handicap des villes lorsqu'elles existent (soirées débat, accompagnement) et des créneaux sont accordés à différents établissements sur le territoire par le biais de convention (IME, ESAT). Il est important aussi de soutenir les clubs dans l'accueil de ce public. Les communes de l'EPT peuvent s'appuyer sur la manifestation « Intégrathlon », qui est inscrite au titre des compétences territoriales depuis 2018. Le projet consiste à animer le territoire, le grand public et les scolaires, tout au long de l'année, en mobilisant les acteurs du sport, de la culture et de la santé, autour des questions liées au handicap et à l'inclusion. Il est parfaitement en accord avec le projet de Paris 2024 au titre de l'héritage pour changer le

regard sur le handicap et pour porter le droit à la différence.

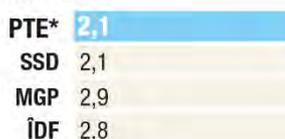
Les taux de licences et d'équipements sportifs à Paris Terres d'envol, en QPV et hors QPV



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
 Source : INJEP-MEDES / recensement des licences sportives - 2016

Taux de licences en handisport et sport adapté

Handisport



Sport adapté



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2019
 Source : INJEP-MEDES / recensement des licences sportives - 2016

Le sport en entreprise : une opportunité à saisir, des besoins à préciser

Dans l'EPT comme ailleurs, la pratique sportive s'organise essentiellement le soir en semaine (79 % des sportifs) à proximité du domicile (68 %). Seuls 35 % des sportifs du territoire s'adonnent à leurs activités sur ou à proximité de leur lieu de travail et seulement 18 % pratiquent le midi à l'heure du

¹⁴ Insee première (1767) – 4 millions de seniors seraient en perte d'autonomie en 2050. Juillet 2019.

déjeuner. La faible part des sportifs qui s'adonnent à leur sport sur leur lieu de travail pendant la pause déjeuner indique que des efforts restent à faire pour encourager le sport en entreprise. Que ce soit du point de vue de l'employeur (aménagement des horaires, mise à disposition de douches et de vestiaires, participations financières, etc.) et des collectivités (mise à disposition d'équipements, de personnels...). Avec la possibilité de financements inter-entreprises pour la création d'équipements sportifs. Cela a d'autant plus de résonance sur un territoire qui compte plus de 16.000 TPE/PME et 140 000 emplois¹⁵, des zones d'activités économiques et de grands parcs d'entreprises (Paris Nord 2, AéroliansParis, parcs des expositions, Aéroville, O'Parinor...), et qui connaît par ailleurs un déficit de pratiquants dans la tranche des 35/54 ans.

Conclusion

Le « *portait sportif de Paris Terres d'Envol, 5 ans avant les Jeux* » révèle que l'EPT se situe dans la moyenne de la Seine-Saint-Denis qui est un département parmi les plus carencés du territoire national tant sur le plan des équipements sportifs que sur le nombre de pratiquants. On peut noter un taux sensiblement moins important pour les 35/54 ans et aussi des publics qui demandent une attention particulière : les femmes, les personnes handicapées ou encore les habitants en QPV particulièrement éloignés/exposés.

Sur le plan des équipements, les projets de réhabilitation et de création sont nombreux sur le

territoire, parmi lesquels des équipements structurants (stade nautique, maison des arts martiaux, Colisée, la vague du Grand Paris...), et ceux du cluster des médias directement liés aux Jeux Olympiques. L'augmentation du nombre et de la qualité d'équipements est essentielle. Pour autant cette dynamique ne permet pas à elle seule de rattraper un retard important.

Le développement des activités physiques et sportives doit s'appuyer sur la nécessité d'innover et de faire évoluer le fonctionnement des équipements pour les adapter aux besoins et aux contraintes des habitants. Leurs motivations pour pratiquer sont variées et dépassent largement l'entraînement et la compétition.

Le territoire peut s'appuyer sur une forte dynamique d'aménagement et sur les nombreuses structures porteuses d'une offre, qu'elles soient publiques (services des collectivités, établissements scolaires...) ou privées (associations, structures commerciales...). L'aménagement de l'espace public et les mobilités actives s'avèrent des sujets essentiels pour atteindre une ambition de territoire sportif et propice au mieux vivre et à la meilleure santé des habitants.

Ce portrait est un outil de pilotage au service des acteurs de Paris Terres d'Envol pour préparer l'héritage des Jeux de Paris en 2024 comme un levier de développement des pratiques physiques et sportives au quotidien.

¹⁵ Source : INSEE 2015/2017

Portrait réalisé dans le cadre du contrat signé le 09/01/2019 entre l'Etablissement Public Territorial « Paris Terres d'Envol » et L'Institut Paris Region

Étude et maquette réalisées par Benoît Chardon, IRDS

Étude pilotée par Jean-Loup Michot, Directeur de projet JOP 2024 - Pôle Développement et Aménagement de Paris Terres d'Envol

Paris Terres d'Envol

BP 10018 - 93601 Aulnay-sous-Bois cedex
Tél. : + 33 (1) 48 17 02 80 - Fax : + 33 (1) 49 36 05 51
<https://www.paristerresdenvol.fr/>

Président : Bruno Beschizza
Directeur Général : Jacques Verbrugghe

L'Institut Paris Region

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 - Fax : + 33 (1) 77 49 76 02
<https://www.institutparisregion.fr>

Directeur général : Fouad Awada
Institut régional de développement du sport (IRDS) : Claire Peuvergne, Directrice

N° d'ordonnancement : 10.19.01

En cas de citation du document, merci d'en mentionner la source : Auteur (nom, prénom) / Titre de l'étude / L'Institut Paris Region / année

Impression : Point 44

ISBN : 978-2-491476-00-7
ISBN version numérique : 978-2-491476-01-4
Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2019

Crédits photographiques

Couverture (de gauche à droite et de bas en haut):

Henri Perrot / Paris Terres d'Envol ; Henri Perrot / Paris Terres d'Envol ; ville de Sevrans / Nataniel Halberstam ; Henri Perrot / Paris Terres d'Envol ;
ville de Tremblay-en-France / Antoine Bréard ; ville de Drancy ; ville de Villepinte ; ville de Sevrans / Nataniel Halberstam



15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49
WWW.IRDS-IDF.FR